

LA C L E F
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE.

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

S E P T E M B R E 1705.



Imprimé
Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la Verité.

M. DCC. V.

AVIS DU LIBRAIRE.

L' Edition des premiers mois de ce Journal n'ayant pas été suffisante pour satisfaire la curiosité de tous ceux qui en ont demandé pour en faire des Recueils, on a été obligé de les remettre sous la presse; on donne avis au Public que cette nouvelle Edition est achevée; & qu'on y a corrigé quelques fautes d'impression qui s'étoient glissées dans la première; ainsi on est présentement en état d'en fournir des exemplaires complets, ou des mois séparés à ceux qui en demanderont.

Fautes à corriger au mois d'Août dernier.

Page 92, ligne 12, la lisez. sa. Page 106, ligne 32, contrant, lisez. contrains.

155

LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

SEPTEMBRE 1705.

ARTICLE PREMIER.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. François premier, Roi de France ; châtia d'une manière noble & tout-à-fait royale les peuples de la Rochelle, qui en 1541. s'étoient révoltés contre l'établissement des Gabelles, il monta sur une espèce de Trône, & étant environné de toute sa Cour, fit venir devant lui quantité de ces Rébelles, liés & garottés, qui crurent qu'on les conduisoit au gibet ; ce grand Prince se contenta par un discours aussi élégant que majestueux ;

Manière royale de réduire les Rébelles à leur devoir.

tueux, de leur faire connoître leur faute, la leur pardonna, fit délivrer tous les prisonniers, & pour achever de les couvrir de confusion, fit sortir toutes ses troupes de la Ville, & voulut être ce jour-là gardé & servi à table par les plus criminels des Rochelois.

Philippe V. Roi d'Espagne imite fort cette douceur, à l'égard de plusieurs de ses sujets, dont les intrigues des partisans de la Maison d'Autriche, avoient ébranlé leur fidélité : Sa M. C. a facilité à quelques-uns les moyens de se justifier & les a maintenus dans leurs Emplois, ou leur en a confié d'autres plus considérables.

Cependant comme il est quelquefois nécessaire de faire quelque exemple de sévérité, pour contenir dans le devoir ceux qui abuseroient d'une trop grande clémence, on a exécuté à Grenade sept des principaux auteurs de la conspiration, dont nous avons parlé ailleurs, * parmi lesquels se trouve Francisco Maria Cerambona, Médecin Italien, natif de Spolète, qui étoit un des chefs.

II. A l'égard du Marquis de Leganez, † le Conseil d'Espagne a nommé des Commissaires pour l'examen du crime dont il est accusé, auxquels le Roi dit, qu'il souhaitoit qu'ils le trouvassent innocent, & ce penchant à la grace, peut bien être le fondement du bruit qui s'est répandu à Madrid *qu'il y avoit plus d'imprudence que de mauvaise foi dans la conduite de ce Seigneur Espagnol.* Il est sûr, & il en convient lui-même, qu'il avoit reçu plusieurs Lettres de Lisbonne, de la part des ennemis de Sa Maj. C. qui pour l'engager dans leurs intérêts, lui avoient offert la

Viceroyauté

* Voyez Juillet page 8.

† Voyez Août page 82.

Viceroyauté de Navarre; il avoüe d'avoir répondu à ces Lettres pour rejeter la proposition qu'on lui faisoit; mais ayant caché ces démarches à son Souverain, & ne s'en étant ouvert à aucun des Ministres, je ne fais si on ne doit taxer cette conduite que d'imprudence, & si dans les Cours de Vienne & de Londres, un pareil procédé ne seroit pas mis au nombre des crimes de leze-Majesté.

Quoiqu'il en soit, Mr. de Leganez ayant été quelque-tems dans la Citadelle de Pampelune, l'Aide-Major des Gardes du Roi d'Espagne fut l'y prendre la nuit du 17. Juillet, qui sous bonne escorte, & avec toute l'honêteté possible, le conduisit dans la Citadelle de Bayonne, & le confia au Gouverneur de cette Place le 18. sur les six heures du soir. Ce Seigneur ne sût jamais où l'on le traduisoit, que lorsqu'il fut arrivé dans le lieu où il est détenu : il se plaignit d'abord de ce que Mr. le Chevalier du Pont, qui commande les troupes Françoises à Pampelune, n'a jamais voulu lui permettre de parler à personne.

III. Le Marquis de Casanata, Secrétaire du Conseil d'Aragon, Gentilhomme de la Clef d'or, a été privé de tous ses emplois, condamné à une amende de dix mille écus, & relégué pour dix ans dans la Forteresse d'Oran en Afrique, pour avoir été l'agresseur d'un duel qu'il y a eu entre lui & le Marquis d'Astorgas, Grand d'Espagne, pour un différend survenu au passage de leurs Carosses dans une des ruës de Madrid.

IV. Le Maréchal de Tessé, & plusieurs autres Officiers Généraux, après avoir donné les ordres nécessaires sur la frontiere, se sont rendus à la Cour pour rendre compte au Roi de l'état des

*Dueliste
puni.*

*Mr. de Tessé
arrivé à
Madrid.*

troupes & des Places qu'ils ont visitées; & on continuë à faire en Espagne de grands préparatifs pour la campagne d'Automne, qui doit être commencée présentement.

*Grand
d'Espagne.*

Gouvernement de Badajoz.

*Bohemiens
chassés de
Madrid.*

*Prise de
Marvan.*

V. Le Roi Catholique vient de donner des marques de sa satisfaction au Prince de Tzerclaës de Tilli, en le déclarant Grand d'Espagne de la première Classe; Sa Majesté a donné le Gouvernement de Badajoz à Don Antonio Pacheco Villegas, Mestre de Camp.

VI. On s'est étonné plusieurs fois de ce que les Princes Chrétiens souffroient dans leurs Etats ces bandes de voleurs & de vagabons, qu'on appelle Bohemiens, qui n'ayant nul domicile affecté, ni Religion, ni honneur, commettent toute sorte de crimes, & ne vivent que de brigandages. Le nombre de ces fénéans s'étoit tellement accru, depuis quelques mois à Madrid, qu'on s'est vû obligé d'y publier une Ordonnance qui ne leur donnoit que six jours de tems pour se retirer ailleurs, à peine de deux cens coups de foüet pour chacun.

VII. Ce n'étoit pas sans fondement que nous remarquâmes, il y a quelque-tems, que la Forteresse de Marvan * tomberoit d'elle-même entre les mains des Portugais; en effet il étoit difficile aux Espagnols de conserver cette conquête, parce qu'on ne pouvoit pas y introduire les vivres ni les munitions de guerre nécessaires. Le Commandant défendit néanmoins la Place jusqu'à la dernière extrémité, nonobstant les vigoureuses attaques du Comte de San Juan, qui l'avoit affiliée avec une Armée de neuf à dix mille hommes; il se rendit au commencement

* Voyez *Juillet* page 5.

de Juillet par capitulation ; la garnison , avec armes & bagages , devant être escortée jusqu'à Badajos ; mais les Portugais violerent le Traité , ayant pillé les bagages & dépoüillé les Officiers & Soldats.

VIII. La maladie du Roi de Portugal devient tous les jours plus fâcheuse , & quoi qu'on tâche d'en cacher au peuple les accidens , on a été néanmoins informé de bon endroit , que ce Prince avoit de tems à autre des vertiges , qui font craindre que ce ne soit l'effet d'une maladie pareille à celle qui priva son frère Alphonse-Henri de la Couronne en 1667. Aussi ne se mêle-t'il plus du Gouvernement , & le Prince de Bresil son fils , qui aura seize ans le 24. du mois d'Octobre prochain , paroît peu satisfait de ce que la Reine douairiere d'Angleterre sa tante , refuse de lui donner part au Gouvernement , & de ce qu'elle témoigne plus de confiance aux Ministres d'Angleterre & de Hollande , qu'aux Seigneurs Portugais attachés à ce jeune Prince.

IX. Si l'Amirante de Castille , qui vient de finir ses jours , n'a pas eu le plaisir de voir débrouïller le cahos des affaires d'Espagne , & voir descendre du Trône le Souverain que lui-même , conjointement avec toute la Nation , y avoient reconnu pour légitime possesseur , il a eu du moins la satisfaction d'immortaliser son nom par les troubles qu'il a allumés dans sa patrie. C'est de cette sorte de vanité dont la belle & savante Madame Deshoulieres fait le juste portrait , lorsqu'elle dit :

Mais

Mais aussi combien d'impostures,
 De sacrilèges, d'attentats,
 D'erreurs, de cruautés, de guerres, de parjures;
 A produit le désir d'être après le trépas,
 L'entretien des races futures,
 Deux chemins différens & presque aussi battus,
 Au Temple de mémoire également conduisent.
 Le nom de Penelope & le nom de Titus,
 Avec ceux de Medée & de Neron s'y lisent,
 Les grands crimes immortalisent
 Autant que les grandes vertus.

Flotte des
 Alliés.

X. La Flotte des Alliés, après avoir fait quelque séjour dans la rivière de Lisbonne, s'est remise en mer en plusieurs Escadres, pour se joindre à la hauteur de Gibraltar, d'où l'on a tiré deux Bataillons & quelques Canoniers, pour augmenter les troupes de débarquement de cette Flotte, parmi lesquelles il y a douze cens chevaux. Les Alliés ont assurément quelque grand dessein en vûe, qu'ils ont tenu fort secret jusques à présent; & comme il seroit inutile de rapporter ici toutes les conjectures & les raisonnemens qu'on fait là-dessus dans les Cours de l'Europe, il est à propos d'attendre la nouvelle où cette tempête aura éclaté pour en parler avec quelque solidité: on a cependant eu avis que cette Flotte ayant paru sur les Côtes de Catalogne, le Gouverneur de Roses, chef d'un parti affectionné à la Maison d'Autriche, s'étoit déclaré pour l'Archiduc; mais que les habitans avoient pris les armes pour se défendre.

L'Archiduc
 embarqué.

XI. L'Archiduc Charles d'Autriche, après avoir séjourné seize mois & demi en Portugal, s'embarqua sur la Flotte des Alliés le 19. du mois

mois de Juillet, & fit voile vers le Détroit de Gibraltar; les Alliés croient que la présence de ce jeune Prince ne contribuera pas peu à faire réussir les nouveaux projets qu'on a formés: ils esperent que quelque Province de la Monarchie d'Espagne se déclarera enfin en sa faveur, & qu'il ne portera pas tout-à-fait inutilement le titre de Roi que son pere lui donna il y a vingt-deux mois. Si cette dernière tentative vient à manquer, avouons que les Anglois & les Hollandois seront bien mal recompensés des prodigieuses dépenses que l'armement de cette grande Flotte leur a couté. Quelques Politiques assurent, que si cette entreprise vient à échoüer, nous aurons la paix l'année prochaine, & qu'au contraire la continuation de la guerre dépend absolument des progrès que cette Flotte fera, parce, disent-ils, que la conquête de quelque Province, ou seulement de quelque Place maritime, encouragera la grande Alliance, & la flattera de quelques avantages plus considérables.

XII. Madame la Princesse des Ursins est de retour à la Cour d'Espagne; leurs Majestés Catholiques l'ont reçüe d'une maniere très-obligeante, ce qui lui a attiré des civilités & des honneurs, même des personnes qui avoient été en partie cause de son éloignement de la Cour,

*Retour de
la Princesse
des Ursins.*

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

*Madame
d'Elbœuf &
le Prince
son fils.*

I. **M** Adame la Duchesse d'Elbœuf est de retour à Paris de son voyage d'Italie, où elle avoit conduit Madame la Duchesse de Mantouïe sa fille. Le Prince Emanuel d'Elbœuf son fils a quitté le petit collet depuis la mort du Prince d'Elbœuf, fils du Duc de même nom : il va en Lombardie pour y apprendre le métier de la guerre, sous Mr. le Duc de Vendôme.

*Nouvelle
Bulle contre
le Jansénisme.*

II. Le 17. Juillet on publia à Rome une nouvelle Bulle du Pape contre le Jansénisme, qui confirma les Brefs d'Innocent X. d'Alexandre VII. & d'Innocent XII. ses prédecesseurs. Le St. Pere l'a adressée aux Evêques de l'Eglise Gallicane, & a envoyé un Courier extraordinaire au Roi, avec un Bref pour prier Sa Maj. de la faire publier dans son Royaume, suivant l'usage qui se pratique en France. Cette Constitution demande quelque chose de plus qu'un respectueux silence.

*Querelle
entre les Sa-
vans.*

III. La querelle entre le Pere Daniel Jésuite, & le Pere Seri Jacobin, Docteur de Sorbonne, Professeur en Théologie à Padoüe, s'échauffe de plus en plus : elle roule sur la Grace, & elle a donné lieu à plusieurs Ecrits de part & d'autre, où il paroît beaucoup d'amertume. Il y a plus de modération & d'honêteté dans la dispute du Pere Hugo & du Pere Gautier, deux savans Religieux

des Princes &c. Sept. 1705. 163

Religieux de l'Ordre de Prémontré, au sujet de l'apparition de la Ste. Vierge à St. Norbert : il y a eu plusieurs réponses & répliques de part & d'autre : Le dernier Ouvrage du Pere Gautier sur cette matiere a pour titre : *Apologie de la Dissertation sur l'apparition de la Ste. Vierge à St. Norbert, &c. imprimée à Paris chez la veuve Chardon, rue galante.* Le Journal Littéraire de Soleure a servi de champ de bataille à ces deux favans Antagonistes, où l'on a étalé beaucoup d'érudition. La politesse du langage & la pureté du stile font assez connoître que ce n'est pas un Suisse qui compose ce Journal, dont l'édition est plus belle & plus correcte que toutes celles qui nous viennent ordinairement de ce Pays-là.

IV. Le Roi a été si satisfait de la conduite que tint Mr. de Caraman dans l'action dont nous parlâmes le mois dernier * que Sa Majesté l'a gratifié d'une pension de deux mille écus & du cordon de Grande-Croix de l'Ordre de S. Louis, en attendant qu'une de ces dignités soit vacante.

Gratification de Mr. de Caraman.

V. La Lettre suivante m'ayant été adressée d'une Ville de Champagne, je l'ai trouvée digne d'avoir place dans ce Journal, d'autant plus que l'Auteur relève très-judicieusement quelques fautes contre l'histoire.

Critique de la Lettre Pastorale d'un Evêque d'Angleterre aux Protestans de Hongrie.

C'Est avec beaucoup de satisfaction & de plaisir, Monsieur, que je lis l'ouvrage que vous voulez bien tous les mois donner au public, sous le titre de *La Clef du Cabinet*; vos mémoires

* Voyez Août page 142.

mémoires sont très-curieux, & vos réflexions fort judicieuses & très-agréables.

*Quoi qu'en dise la critique ;
On les lit exactement ,
Et selon la voix publique ,
C'est un ouvrage charmant.
La preuve en est assez claire ,
Monsieur, puisqu'ils n'ont sçu plaire
Aux Ecrivains envieux.
Il est sûr que vos Mémoires
Embellissant nos Histoires ,
Réjouiront nos Neveux.*

Il y a long-tems que je suis tenté de vous dire ce que j'en pense, & je n'ai différé jusqu'à présent que dans l'incertitude où j'étois si cela vous feroit quelque plaisir. Mais enfin je hazarde aujourd'hui de le faire à l'occasion de la Lettre Pastorale d'un Evêque d'Angleterre que vous avez inséré dans votre Journal du mois de Juillet *.

Je ne crois pas, Monsieur, que cette Lettre fasse beaucoup d'impression sur l'esprit des Protestans de Hongrie à qui elle est adressée; & j'oserois dire, sans être Prophète, que si les remontrances & les raisons politiques de la Cour d'Angleterre n'ont rien encore opéré auprès d'eux, celle-ci ne fera pas plus d'effet. Ce n'est pas que les principes de Religion qui sont établis dans cette Lettre, ne soient, comme vous le remarquez fort bien, très-justes, & les raisons solides & bien chrétiennes; mais c'est que ces raisons, quelques bonnes qu'elles soient,

ne

* Voyez Juillet dernier, page 59.

des Princes &c. Sept. 1705. 169
ne sont point recevables quand elles sont proposées par des Anglois :

*Qui par un horrible crime
Ont fait sur un échafaut
Mourir leur Roi légitime,
Par un infâme Boureau;
Qui par un crime semblable
Ont chassé comme un coupable
Son fils si plein de bonté.
Eux tant de fois infidèles,
Peuvent-ils à des Rébelles
Prêcher la fidélité ?*

Si les Evêques d'Angleterre avoient eu soin de réduire en pratique ce que celui-ci établit dans sa Lettre, & si comme Jesus-Christ, dont ils se croient les Vicaires & les successeurs, ils avoient commencé par faire ; j'avoüe qu'ils feroient en droit d'enseigner ; mais après la conduite qu'ils ont tenuë tout récemment à l'égard de leur Roi Jacques II. pere de leur Reine d'aujourd'hui, qu'il plait à notre Auteur de qualifier de grande Reine, je crois qu'un Evêque d'Angleterre n'est point en droit de vouloir persuader à des gens, dans une Lettre Pastorale, que le Prince est l'arbitre souverain de toute chose, & qu'il n'est réservé aux sujets que la gloire d'obéir. Aussi je m'attends que les mécontents de Hongrie ne manqueront pas, pour réponse à sa Lettre, de le payer du proverbe commun, consacré par Jesus-Christ même, *Medico cura se ipsum.*

*De défendre ces Rébelles,
Je n'ai pas intention,*

J'aime

J'aime les sujets fidèles,
 Je hâi la rébellion ;
 Mais un sujet d'Angleterre
 Ne peut condamner la guerre
 Que fait le Hongrois mutin.
 S'il a suivi cette route ,
 C'est que le premier sans doute
 Avoit frayé le chemin.

On persuade bien mieux par les exemples qu'on ne fait par les paroles : *Longum iter per praecepta, breve per exempla.* Vous jugez bien par-là, Monsieur, que tout le monde approuvera la juste réflexion que vous avez faite, que vous ne savez pas si le zèle & la charité de ce Prélat se fera étendu jusqu'à faire de pareils remontrances aux peuples du Languedoc, qu'ont fait avoir été soutenus, protégés & secourus par les Anglois, dans leur révolte criminelle.

La Fable de la Besace
 Convient bien à cet Anglois.
 Il a fort mauvaise grace
 De condamner les Hongrois.
 Pour faire mourir leurs Princes,
 Ils n'ont point dans leurs Provinces
 De Boureaux assez cruels.
 Touchés des défauts des autres,
 Nous ne voyons point les nôtres,
 Qui sont bien plus criminels.

Au reste, Monsieur, je m'étonne que sachant aussi bien l'histoire que vous la savez, vous n'avez point fait attention à une faute que ce Prélat a fait dans sa Lettre, en confondant le Tyran Maxime qui s'est révolté contre Gratien, avec Maximien Hercule, Colleague de Diocletien,
 appa-

apparemment vous avez voulu l'épargner.

Cette faute est une des plus grossières qu'on puisse faire en fait d'histoire, & je ne saurois trop m'étonner qu'un Evêque d'Angleterre soit tombé dans un si pitoyable anachronisme.

*J'avois toujours voulu croire
Que tous les Prélats Anglois
Etoient savans dans l'Histoire,
Comme dans les saintes Loix.
Mais on veut bien me permettre
De dire que cette Lettre
A sçu me desabuser.
L'Auteur avec évidence,
Ou pêche par ignorance,
Ou tâche d'en imposer.*

Mais de peur qu'on ne m'accuse moi-même d'en vouloir imposer à ce Prélat, on n'a qu'à jeter les yeux sur vos Mémoires du mois de Juillet *.

Il y a, Monsieur, dans cet endroit quatre fautes considérables contre l'histoire. 1. Il met le Martyre de St. Maurice & de ses Compagnons sous le Tyran Maxime, qui ne s'est révolté qu'en l'an 383, au-lieu qu'il est sûr que la Légion Thébaine, dont St. Maurice étoit le Chef, a souffert le Martyre en l'an 286 ; c'est-à-dire, au moins 97. ans plutôt qu'il ne plait à notre Auteur de la mettre.

2. Il nous représente le Tyran Maxime comme un grand persécuteur de l'Eglise, dont les cruautés étoient excessives ; & cependant il est certain que Maxime n'a jamais persécuté l'Eglise, & qu'il n'a jamais fait mourir personne pour cause

* C'est à la page 63.

caufe de Religion, fi l'on en excepte l'Hérefiarque Brifcilien, & quelques-uns de fes Sectateurs.

3. Après nous avoit représenté Maxime comme un grand perfécuteur de l'Eglife, & comme un impie, qui obligeoit totis ceux qui étoient fous fon commandement de facrifier aux faux Dieux, il lui plaît de nous le faire envilager comme un Prince Arien. Mais il est sûr que notre Prélat fe trompe encore ici, puiſque Maxime n'a jamais été Arien; & n'a jamais favorifé les Sectateurs d'Arius. Bien loin de cela, étant encore à Treves, il écrivit à Valentinien II. pour le porter à faire cesser la perfécution que fa mere Juſtine Arienne, & grande protectrice des Ariens, faisoit souffrir à St. Ambroise & aux autres Catholiques: & lorsqu'il fut prêt d'entrer en Italie, la premiere chose qu'il fit, fut d'envoyer des Ambassadeurs à Constantinople pour prévenir Theodose, & lui remonter qu'il n'étoit point entré dans ce pays pour usurper l'Empire, mais pour y établir la Religion Catholique, qu'on y vouloit ruiner. Il écrivit aussi la même chose au Pape Sirice, lui mandant qu'il vouloit absolument qu'on conservât la pureté de la Foi sans souffrir aucune hérésie.

4. Enfin notre Evêque d'Angleterre cite des paroles de St. Ambroise, que ce grand Archevêque n'a jamais dites, comme il le veut, à l'occasion de la prétendue perfécution de Maxime; mais bien à l'occasion de celle que Juſtine, mere de Valentinien II. faisoit souffrir aux Catholiques.

Voilà, Monsieur, bien des fautes qui ne font pas trop d'honneur à l'Auteur de la Lettre Pastorale aux Protestans de Hongrie. Et je suis assuré que l'Archevêque de Cantorbery, ni l'Evêque de Londres

Londres ne voudront pas trop de bien à ceuz qui leur attribuent une pièce remplie de tant de fautes.

Je crois devoir avant que de finir cette Lettre, aller au devant d'une objection qu'on pourroit faire, en me disant que c'est à tort que j'attribué une faute si considérable à cet Evêque, qui n'a point voulu parler de Maxime, mais de Maximien, & que si on lit Maxime, c'est une faute de copiste. Mais on me permettra de dire que cela ne peut être, pour deux raisons. La première c'est qu'il parle d'un Empereur, au tems duquel vivoit St. Ambroise. Or cela ne peut convenir qu'à Maxime, & si on l'entend de Maximien, on retombe dans un anachronisme qui n'est guères moins fâcheux que le premier, puisque l'on met St. Ambroise qui n'est né qu'en 340. sous un Empereur qui est mort en 310.

La seconde, c'est qu'il parle d'un Empereur qu'il qualifie Ariën. Or, quoique cela ne convienne point à Maxime, il peut encore moins convenir à Maximien Prince idolâtre, & de plus mort en moins de neuf ans avant qu'on sçut qu'il y avoit un Arius au monde : puisque tous les Auteurs ne mettent qu'en 319 au plûtôt les commencemens des troubles que ce malheureux Prêtre a excité dans l'Eglise.

Je n'ose me flater, Monsieur, que mes réflexions méritent place dans vos Mémoires. C'est à vous à en juger souverainement, je n'appellerai point de votre jugement. Mais si j'apprends qu'elles soient de votre goût, je pourrai dans la suite vous en envoyer quelques autres du même stile.

Je suis, &c.

*Départ de
M. le Comte
de Toulouse.*

VI. M. le Comte de Toulouse Amiral de France, partit en poste le 29. Juillet pour aller prendre le commandement de la Flotte de Toulon, & il fut suivi le lendemain par le Maréchal de Cœuvres. Ce Prince a reçu les patentes des deux Rois, qui le déclarerent Généralissime de leurs Armées tant de terre que de mer, lui donnant pouvoir de faire servir les Officiers & les troupes des Vaisseaux ou & de la manière qu'il le jugera à propos.

*Prix de
l'Académie
Françoise.*

VII. Quoique dans le tems que nous composons cet article, on n'ait pas pris la distribution des prix d'éloquence & de Poësie de l'Académie Françoise, on ne laisse pas de dire par avance que l'Abbé Colm aura le premier, & Mr. de la Motte le second, leurs ouvrages ayant été trouvés les meilleurs de tous ceux qu'on a déjà examiné; nous saurons bientôt si ce jugement est interlocutoire ou définitif. Mr. de la Motte a composé plusieurs Opéras, & donna en dernier lieu une petite pièce de Théâtre, sous le titre de *Port de Mer*, dont le Public a paru fort satisfait.

*Nomination
aux Bénéfi-
ces vacans.*

VIII. Le 15. du mois d'Août le Roi nomma plusieurs Abbayes & Prieurés vacans; Sa Maj. donna l'Evêché de Valence à l'Abbé de Carelan. Pour donner une idée de son savoir, de son mérite & de sa piété, il suffit de dire qu'il fut choisi par le Roi, il y a quelques années, pour être Lecteur de Mgr. le Duc de Berry. Il est actuellement un des Députés à l'Assemblée du Clergé pour la Province de Sens.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **T**oute l'Europe est attentive aux suites qu'aura la retraite précipitée du Comte de Lamberg, Ambassadeur de l'Empereur à Rome. Ceux qui en ignorent le sujet, ne seront pas fâchés d'en trouver ici un petit détail.

Le Comte de Lamberg se retire de la Cour de Rome.

Le 13. du mois de Juin les Sbires de Rome étant allés chez le Sr. Mario Cavaletti, Gentilhomme Romain, pour y saisir quelques meubles, en vertu d'une Sentence de condamnation prononcée contre lui par le Fiscal de Rome, en faveur d'un de ses créanciers; le fils de ce Cavaletti chargé de coups de bâtons les Sbires, déchira leur commission; le pere, la mère & l'oncle de ce jeune homme, qui étoient dans la même maison, bien loin de modérer son emportement, prononcèrent plusieurs discours injurieux contre les chefs de la Justice, sans respecter même la personne du Pape. Le Fiscal averti de cette violence, fit mettre en prison ces quatre personnes & poser le scelé dans la maison.

*Sujet pour-
quoi.*

Quelques heures après le Secrétaire de l'Ambassade Impériale fut se plaindre au Pape de cet emprisonnement, disant que Monsignor Cavaletti étoit sous la protection de l'Empereur, comme Gentilhomme du Comte de Lamberg son Ambassadeur. Le St. Pere répondit qu'il n'avoit pas été emprisonné comme domestique de ce Ministre, mais comme sujet du St. Siège &

rébelle aux ordres de la Justice Civile.

Cette réponse ne satisfit pas Mr. de Lamberg ; il dépêcha ce jour même un Courier à Vienne, pour y représenter l'affront qui venoit d'être fait à la Majesté Impériale, en la personne du Gentilhomme de son Ambassadeur. Long-tems avant le retour de ce Courier, le prisonnier avoit été mis en liberté : cela n'empêcha pas que cet Ambassadeur ayant reçu réponse à ces dépêches le 12. Juillet, il ne prit la résolution de sortir de Rome & des Etats de l'Eglise sans prendre congé, ni recevoir aucune visite.

Sur le minuit du même jour il monta en Carrosse avec le Sécrétaire de l'Ambassade, & suivi de partie des Officiers & gens de sa Maison il prit la route de Luques, ou il arriva le 20. du même mois ; & le reste de ses Domestiques, qui étoient restés à Rome, le suivirent cinq jours après son départ. Voilà comme très-souvent les Souverains se brouillent pour de très-foibles sujets, & comme les Etats & les peuples deviennent le jouet du caprice & de la passion.

*Général
Pauluci ré-
tabli.*

II. Le Comte Pauluci a été rétabli dans sa charge de Général des troupes du Pape, dont il avoit été suspendu, sur les plaintes que fit contre lui le Comte de Lamberg, il y a environ une année, pour les raisons qui ont été alléguées dans le Tome premier de cet ouvrage *. Les informations qui furent faites sur ce sujet contre lui ne l'ont nullement chargé : cette procédure a de nouveau irrité cet Ambassadeur.

*Mr. de
Bedmar Vi-
seroi de Sici-
le.*

III. Le Marquis de Bedmar ayant passé à Rome & à Naples avec Madame son épouse & toute sa famille, il y reçut toutes les honnêtetés dûes

quiés à son caractère, & se rendit ensuite à sa Viceroyauté de Sicile. Le Duc d'Escalona, Viceroy de Naples, lui fit voir quarante jeunes Gentilshommes des meilleurs Maisons du Royaume, qui composeront partie de la Campagne Italienne des Gardes du Corps du Roi d'Espagne, dont le Duc de Popoli est Capitaine. Sa Maj. C. n'avoit pas fixé le nombre de ses Gentilshommes à quarante, il s'en étoit présenté plus de 200 qui demandoient d'entrer dans ce service; cet empressement prouve assez le zèle de la Noblesse Napolitaine, & il est de la politique & de l'intérêt de ce jeune Monarque d'attacher à son service quelques personnes des meilleures familles de ses États, afin de s'assurer de plus en plus de leur fidélité.

Noblesse de Naples qui passe en Espagne.

IV. Après que le Prince Eugene de Savoye eut passé l'Oglio avec l'Armée Impériale, il fit distribuer dans le Milanez plusieurs copies de l'Ordonnance que je joins ici : elle est datée du Camp de Calzo le 29. Janvier.

Comme nous avons heureusement passé l'Oglio avec l'Armée de Sa Maj. Imp. sous notre commandement, & que nous sommes entrés sans opposition dans le Milanez; nous avons résolu de notifier à toutes les Communautés qui se trouvent situées aux environs de l'Adda, & aux autres du même Etat notre venue, afin que les habitans ne se soustroient point de leur devoir envers Sa Maj. Imp. & l'Empire Romain, qu'ils n'abandonnent pas leurs maisons & ne transportent point ailleurs leurs bestiaux & leurs autres effets; mais qu'ils y demeurent paisiblement, avec assurance que nous leur donnerons l'assistance nécessaire, & que s'ils reconnoissent

Ordonnance du Prince Eugene de Savoye.

leurs obligations & l'exécutent avec fidélité, ils seront toujours protégés & assistés; c'est pourquoy nous exhortons par les présentes tous les Députés & Sindics desdites Communautés d'accepter cette offre avantageuse, & de comparoître en personne au Quartier-Général de notre Cour, afin d'obtenir les Sauvegardes nécessaires pour prévenir le dommage qu'on pourroit faire à leurs personnes, maisons, biens & à leur subsistance, comme une marque de l'affection & clémence particulière de *Sa Maj. Imp. envers ses très-fidèles peuples & sujets du susdit Etat*, de même que pour recevoir nos derniers ordres concernant tous les particuliers: & si nonobstant cela les habitans des Bourgs & autres lieux du Milanez où les troupes Impériales parviendront, viennent à les abandonner, soit par crainte ou par l'instigation des ennemis, sans avoir aucun sujet de se plaindre des desordres qui pourroient arriver, nous regardetons cela comme une marque autentique de leur mauvaise intention envers l'Empereur notre très-auguste Maître; mais nous espérons que chacun acceptera avec plaisir ces honêtes & justes propositions, qui n'ont pour but que le bien & l'avantage du pays & des fidèles sujets du Milanez; cela est le bon plaisir de Sa Majesté Imp. & notre intention. Signé, LE PRINCE EUGENE DE SAVOYE.

Un Italien qui nous a envoyé cette Ordonnance l'a accompagnée de la Lettre suivante: elle est datée de Genes le 12. Juillet 1705.

*Lettre au
sujet de cette
Ordonnance*

J E vous envoie, Monsieur, l'Ordonnance que le Prince Eugene fit publier à son arrivée sur les frontières du Milanez; elle m'a paru digne de

de votre curiosité & de vos réflexions; vous y remarquerez un changement de langage tout-à-fait grand depuis la mort de l'Empereur Leopold. Vous savez qu'au mois de Septembre 1703, cet Empereur céda tous ses droits sur la succession d'Espagne à l'Archiduc Charles son fils cadet, & par le même Acte l'Archiduc Joseph Roi des Romains, & présentement Empereur, renonça en faveur de Charles son frere à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir à cette Monarchie & Etats en dépendans.

Pendant le tems que l'Empereur Leopold a vécu, toutes les publications qui ont été faites de la part des Alliés, tant en Italie, en Portugal que dans les Pays-Bas, étoient au nom de Charles, que son pere avoit déclaré Roi d'Espagne, & qui depuis ce tems-là en a toujours pris le titre, aussi-bien que de Duc de Milan; mais le Roi des Romains étant monté sur le Trône Impérial, a oublié la renonciation faite en faveur de son frere; il n'agit plus qu'en son nom & pour ses intérêts particuliers, il envisage les Etats d'Espagne comme son patrimoine, & veut les unir à ses Provinces héréditaires.

Vous voyez que dans cette Ordonnance, il n'est pas même fait mention de Charles, au contraire le Prince Eugene nous assure qu'il est du bon plaisir de Sa Maj. Imp. de traiter les peuples du Milanez comme ses sujets, & selon lui l'Etat de Milan lui appartient en propriété. Vous savez aussi-bien que moi, combien cette prétention est frivole & le danger où seroient tous les Princes d'Italie, si ce Duché étoit uni aux Etats héréditaires de la Maison d'Autriche; mais je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer en passant, que cette prétention doit

doit être envisagée comme étant ou bien ou mal fondée; si elle est mal fondée elle se détruit d'elle-même, & si au contraire elle a quelque fondement la renonciation faite en faveur de l'Archiduc Charles devant avoir son effet, l'Empereur ne doit agir que comme frere & allié de ce jeune Prince.

Il est beaucoup plus obligé de soutenir ses intérêts que ne le sont les autres Alliés : N'a-t-il pas lieu de craindre qu'à son exemple les Anglois & les Hollandois ne l'abandonnent aussi ? que comme lui, ils ne s'aproprient les conquêtes qu'ils pourront faire en Espagne & dans les Pays-Bas ? cela n'arrivera peut-être que trop tôt au préjudice du repos de l'Europe ; cela étant, il sera plus difficile qu'on ne pense de leur arracher ce qu'on regrettera un jour de leur avoir laissé prendre. Je suis &c.

*Progrès
du Prince
Eugene.*

V. Que ce soit pour l'Empereur ou pour l'Archiduc son frere que l'Armée Impériale agisse en Lombardie, nous marquerons ici quels ont été les progrès que le Prince Eugene y a fait depuis le mois dernier. Après l'action où le Général Toralba fut fait prisonnier *, un détachement de l'Armée de l'Empereur fut attaquer le Château de Palazuolo, où 150 Espagnols, qu'on y avoit laissés, furent faits prisonniers après deux jours de résistance. Le Prince Eugene se saisit aussi de Pontoglio au-dessous d'Urago, où 200 François furent faits prisonniers. Il s'avança ensuite le long de l'Oglio, & fut assiéger Soncino; l'attaque se fit le 10. Juillet, & deux jours après 400 hommes des troupes

* Voyez Août page 96 & 98.

troupes du Milanez, qu'on y avoit posté pour la sureté d'un magazin à farine, se rendirent prisonniers de guerre; & les vivres qu'on y trouva furent d'un grand secours aux Impériaux. Enfin le Prince Eugene mit des troupes dans plusieurs postes avantageux pour s'assurer le passage & la navigation de l'Oglio, & les deux Armées firent plusieurs différens mouvemens, qui donnerent lieu à diverses escarmouches entre leurs partis qui battoient l'estrade, tantôt à l'avantage des uns, tantôt à celui des autres, mais tous de très-peu de conséquence.

VI. Le 18. Juillet le Comte Albergotti joignit l'Armée de France avec les troupes détachées de l'Armée de Piémont, qui consistoient en neuf Bataillons, dix Escadrons & les Hussars du Roi. Peu de jours après Mr. le Duc de Vendôme alla à la tête d'un détachement de Grenadiers attaquer les retranchemens que les Impériaux occupoient entre Soricina & Zenivolta, défendus par quatre canaux, & où il y avoit six cens hommes qui furent forcés; il y eut 70 hommes tués & 120 autres faits prisonniers, & tous les bagages pillés: c'est dans cet endroit où l'Armée de France a campé depuis ce tems-là.

Le Prince Eugene n'ayant d'autre attention que de faire passer du secours au Duc de Savoye, avoit fait occuper Ustiano, Canetto, & plusieurs autres postes, pour faciliter la marche des troupes qu'il devoit faire filer vers le bas Oglio, afin de passer ensuite le Pô & pénétrer en Piémont par le Mantoïan; mais Mr. de Vendôme ayant envoyé de ce côté-là le Grand Prieur son frere avec un détachement de l'Armée, il obligea les Impériaux d'abandonner Canetto,

Mr. de Vendôme chasse les Impériaux de plusieurs postes.

Canetto, Ustiano & les autres postes voisins, ce qui rompit beaucoup leurs mesures, & anéantit les espérances de Mr. de Savoye, qui étoit persuadé que ce secours le joindroit avant la fin de Juillet.

*Désolation
du Piémont.*

VII. Lorsque Mr. de Mezerai nous fait le récit des guerres du Piémont du tems du Duc Charles, il nous en donne une idée bien différente de celle d'aujourd'hui : *En ce tems-là, dit cet Historien *, la guerre ne se faisoit point aux Villageois ni aux Marchands, mais seulement à ceux qui portoient les armes : le Paysan labouroit sans crainte entre les deux Camps, & tenant les mains dans ses poches, regardoit tranquillement sur la porte de sa maison le choc des troupes qui se battoient dans son Village.* Les Piémontois s'estimeroient heureux si les Armées, qui occupent aujourd'hui leur Pays, observoient une si belle discipline; au contraire ils sont saccagés & pillés, non-seulement des François leurs ennemis, mais aussi des Allemands leurs Alliés, & des troupes de Mr. de Savoye leurs compatriotes. Ces derniers exercent ces violences pour empêcher, disent-ils, que les François ne puissent pas profiter d'une chose que les Payfans ne sauroient se conserver.

*Réduction
de Chivas.*

VIII. Le siège de Chivas a été d'une plus longue haleine qu'on ne l'avoit crû, soit par les fortifications & les retranchemens que Mr. de Savoye y avoit fait faire, soit par la facilité que Son Alt. Royale avoit d'en rafraichir la garnison à cause de la communication de la Place avec son Camp de Castagneto, soit enfin parce que Mr. le Duc de Vendôme avoit été obligé d'abandonner

* Tome IV. page 386 de l'édition de Hollande.

des Princes Ec. Sept. 1705. 179

bandonner ce siège pour aller en Lombardie, & d'en laisser la conduite au Duc de la Feuillade.

Mr. de Savoye voyant qu'il ne pouvoit plus défendre cette Place, résolut d'imiter en quelque façon ce que les Phocéens firent lorsqu'ils ne purent plus résister aux attaques d'Harpagus; il fit pendant la nuit sortir secrettement la garnison de la Ville avec tout ce qu'elle put emporter, & l'abandonna aussi-bien que son Camp de Castagneto, s'étant retiré sur la hauteur des Capucins de Turin.

Cette marche se fit la nuit du 28. au 29. Juillet; Mr. de la Feuillade, qui s'en aperçut à la pointe du jour, marcha après lui, donna sur son arrière-garde, lui tua cinq à six cens hommes, fit deux cens prisonniers, & lui prit beaucoup de chevaux & d'équipages; de sorte que suivant les Relations les plus exactes, l'abandon de cette Place lui couta plus que si une garnison médiocre s'étoit rendue à discrétion.

Quelques jours après le Duc de la Feuillade fit avancer son Armée, composée de 44 Bataillons & de 53 Escadrons jusqu'auprès de Turin, & mit le Quartier-Général à la Venerie, étendant sa droite jusqu'à la rivière de Doria. Ce Général attend incessamment un renfort de seize Bataillons, savoir six venus de Naples, quatre qu'on a tiré de Franche-Comté, un de Suze, deux de Fenestrelles, un du blocus de Montmélian, & deux qu'on détachera des garnisons de Veruè & d'Ivrée, avec lesquels il aura une Armée capable d'entreprendre le siège de Turin; c'est aussi ce qu'on assure qu'il doit exécuter après leur arrivée.

Mr. de Savoye a posté la sienne sur le glacis de Turin; on assure qu'elle est encore de 4000 hommes d'Infanterie & 3500 Chevaux, y compris

Arrière-garde du Duc de Savoye battue.

Mr. de la Feuillade campé près de Turin.

Armée de Mr. de Savoye.

pris les Milices : cependant l'approche des deux Armées a jetté une consternation dans cette Ville Capitale, telle qu'on doit se la figurer.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en SUISSE, depuis le mois dernier.

L A Vant de passer aux matières qui ont occupé la Diète générale du Corps Helvétique, je joindrai ici la dernière Lettre du Suisse politique, qu'on a mise sous la Presse à Bâle; je me suis étonné plus d'une fois, de ce que parmi un grand nombre d'habiles gens qui composent le Conseil de l'Empereur, il ne s'en est point trouvé quelqu'un qui ait pris soin de réfuter les Ecrits de cet Auteur : il a souvent avancé des faits assez hardis, qui (à mon sens) méritoient quelque réponse, d'autant plus que ces Ecrits sont traduits en plusieurs Langues étrangères, & font assez de bruit dans l'Europe; peut-être que Messieurs les Ministres Impériaux n'ont pas jugé à propos de s'abaisser jusqu'à ce point; mais si la Lettre qu'on va lire peut exiter la plume de quelque Partisan de la Maison d'Autriche pour réfuter les raisons alléguées par notre Suisse, on prie ceux entre les mains de qui cette réponse tombera, de nous la communiquer pour en faire part au Public, avec un esprit désintéressé.

Le Suisse remarque d'abord; qu'il avoit prédit, il y a quelque-tems, que la mort de l'Empereur

pereur Leopold n'apporteroit aucun changement dans les affaires de l'Europe, & qu'après la mort du pere, le fils monteroit sur le Trône, sans trouble & sans opposition. Il nous donne ensuite plusieurs réflexions politiques sur la dernière élection du Roi des Romains, qui, selon lui, renferme plusieurs nullités : le Lecteur éclairé jugera si les raisons de notre Auteur anonyme sont solides ; à mon égard je ne prétends pas de les approuver ni de les détruire, mais seulement de rapporter fidèlement ce qu'il avance : voici comme il parle.

*Sentimens
d'un Suisse
sur la mort
de l'Empereur.*

La restitution de la Monarchie Espagnole à la Maison d'Autriche, n'a été que le prétexte de la guerre, l'abaissement de la France, en est le véritable motif. Mais jusqu'à quel point cet établissement seroit porté, jusqu'à quel point la France seroit affoiblie ? c'est que les Puissances liguées, qui ont cru chacune en particulier travailler pour leur propre sûreté, n'ont point encore réglé. Cet article enveloppé dans les profonds mystères de la Politique, est demeuré indéci.

Si j'adrescois aujourd'hui la parole à toutes ces Puissances liguées contre la France, & si me servant comme Horace de la comparaison d'une queue de cheval, dont on tire les crains à un, je leur disois, supposons que vos desseins réussissent, on enlevra une Place forte à la France, on lui en enlevra deux, on lui ôtera une Province, on lui en ravira une autre, sans même lui enlever ni Places ni Provinces ; on époussera insensiblement ses hommes & ses finances, on arrachera ses plumes une à une, on lui ôtera ses forces, que deviendrez-vous, quand vous aurez achevé ce grand ouvrage ?

*Motif de la
guerre présente.*

Cadac

Cadat elufus ratione ruentis acerui.

Vous connoîtrez alors, mais trop tard, que vous êtes toutes trop foibles pour réfifter à la Puiffance ancienne, à la commune ennemie, que la France feule pouvoit arrêter ? Si je leur parlois ainfi, je ne fçai ee. qu'elles pourroient me répondre.

Lorsqu'après la Bataille d'Hocftedt, tous les Alliés de l'Empereur Leopold fe félicitoient du bonheur de la caufe commune, lorsqu'ils croyoient la France aux abois, lorsque le Duc de Malbotoug leur promettoit qu'il les conduiroit cette année jufques aux portes du Sanctuaire ; ou les Rois fe font fâcter ; infenfés qu'ils étoient, ils faisoient des feux de joye, & c'étoit de leur propre ruine qu'ils triomphoient ! Aucun d'eux ne fongeoit, que fi la France étoit véritablement réduite à l'extrémité (où on leur perfuadoit qu'elle étoit) ils tomberoient dans un vñai précipice, en fuyant un danger imaginaire. Ils n'avoient plus ni azyle ni défenfe, contte la fupërbe Maifon d'Autriche, qui attaque fans cefle la liberté des peuples ; & qui ne lâche jamais fa proye. Il n'y avoit plus de balance, l'Europe entière trop foible, étoit contrainte de fléchir les genoux.

Aucun d'eux ne fe fouvenoit qu'au commencement du dernier fiècle, en même-tems que l'Allemagne, gémiſſoit ſous les coups peſans que la Maifon d'Autriche lui portoit, & que la France avoit peine à ſe relever de ceux qu'elle avoit reçus ; en même-tems, dis-je, cette redoutable Maifon pourſuivoit les Hollandois jufques

des Princes &c Sept. 1705. 183

jusques dans leur dernière retraite ; & alloit envahir l'Angleterre si Dieu même n'eût déchainé les vents pour défendre les Anglois, & enseveli dans la mer tous ceux qui croioient commander aux flots. Quelles marques de fort ambition & de sa puissance, quelles preuves aussi terribles a jamais donné la Maison de France, pour être si appréhendée ?

Vous voyez que la guerre présente, allumée par l'Empereur Leopold, n'a jamais été une querelle de justice & de raison. Ce n'est proprement qu'un tumulte d'opiniâtreté & de prévention, une chaleur de peuples aveuglés, qui ne savent où on les mene, ni ce qu'ils demandent, la mort de l'Auteur du trouble n'étoit plus capable de faire cesser l'émotion. Le charme étoit achevé, l'opinion étoit gravée dans les armes ; chacun, comme je vous l'ai dit, courant à la destruction de la France, croit travailler pour soi-même & pour ses propres intérêts. Avec quelle ardeur les Hollandois, les Anglois, tous les Princes Allemands ont-ils contribué à la fourniture des Magazins de Treves ? que de soins ! que de travaux ! quels efforts ! quelles dépenses ! on ne sautoit douter de l'aveugle entêtement qui les possède. J'ai donc eu raison de penser que la mort de l'Empereur Leopold ne feroit aucun changement dans la Ligue, puisqu'elle ne détruiroit point l'entêtement.

Bien loin qu'elle pût terminer la guerre, ou la rendre moins furieuse, elle servira au contraire à l'enflammer d'avantage. Si vous vous représentés le caractère du défunt Empereur, vous ferez du même sentiment que moi. Il avoit des défauts qu'on eût remarqué dans un particulier ;

*Caractères
de l'Empereur Leopold
opposés à
ceux de
l'Empereur
mais Joseph.*

mais qu'en lui des vertus capables de faire honneur au plus grand Prince, couvroient & empêchoient qu'on n'aperçût : avec un extérieur simple & peu prévenant, il avoit un génie droit & solide, aussi égal & quelquefois même supérieur à tous les Ministres dans les Conseils, qu'il eût été au-dessous de tous les Généraux dans les Armées.

Un long règne, plein d'événemens extraordinaires, ses adversités non moins avantageuses souvent que les prospérités mêmes, la fortune toujours domptée par sa constance, la confiance & l'amour des peuples, qui se plaisoient à lui obéir, sa dignité, son âge, son expérience, rendoient ses sentimens respectables & acréditoient ses avis. Tout le monde s'y rangeoit. Par toutes ses qualités, maître des délibérations & des conseils du parti dont il étoit le chef, il avoit ses maximes & ses principes auxquels il étoit inviolablement attaché, on ne s'en écartoit pas aisément.

En vain les Hollandois lui ont souvent représenté que ses lenteurs, ses irrésolutions, les difficultés qu'il faisoit sur tous les expédiens qu'on lui proposoit pour mettre un plus grand nombre de troupes sur pied, pour amasser des finances & des armes, minoient la cause commune, & déconcertoient tous les projets de la grande Alliance. En vain pendant plus de deux ans ils l'ont sollicité, ils l'ont pressé d'accorder des conditions de paix raisonnables aux mécontents de Hongrie, ils ont voulu être les Médiateurs de cette paix, leurs prières, leurs conseils, leurs menaces l'ont toujours trouvé inébranlable, quand leurs propositions étoient contraires aux regles qu'il s'étoit faites.

Vous

des Princes &c. Sept. 1705. 185

Vous savez que dans les derniers tems de sa vie, il fut indigné de la présomption avec laquelle les Anglois décernoient les honneurs du triomphe à Mylord Marlboroug, & se préparoient à ériger des trophées non moins à la honte des Allemands vainqueurs (de la valeur desquels les inscriptions Angloises faisoient à peine mention) qu'à la honte des vaincus. Vous savez qu'il méprisa les remontrances des zelés partisans de la guerre, qui tous conseilloyent de céder au tems, de dissimuler, d'acheter la continuation de l'amitié d'une Reine puissante, par la complaisance qu'on auroit pour un Général favorisé de la fortune.

Malgré toutes ces raisons, l'Empereur Leopold ordonna qu'on érigea une Piramide à Hochstedt même, que dans les inscriptions qu'on y mettroit, on donnât l'honneur entier de la victoire au Prince Eugene, aux Généraux & aux Soldats Allemands, & que le nom de Marlborough n'y fut pas même cité. Ample sujet de dispute pour les Savans à venir, qui un jour ne sauront comment accorder sur un même point d'histoire les monumens d'Angleterre avec les monumens d'Allemagne, à moins qu'ils n'imaginent que les François en effet perdirent la Bataille d'Hochstedt, mais que personne ne la gagna, la Maison d'Autriche seule en profita.

Toutes ces contrariétés, toute cette persévérance de l'Empereur Leopold, dans son ancienne maniere de gouverneur, embarassoit infiniment les Alliés : ils accusoient ses entêtements de tous les événemens contraires qui arrivoient à la Ligue. Je ne sçai s'ils ne souhaitoient point sa mort, persuadés que son fils, jeune Prince ambitieux & ardent, désireux de se signaler, écou-

*Piramide
d'Hochstedt*



teroit

teroit mieux leurs conseils, attribueroit le peu de progrès qu'a fait jusqu'ici leur grande & formidable Ligue, aux fautes du gouvernement passé; voudroit essayer la fortune par lui-même, prendroit d'autres principes que ceux de son pere; exigeroit davantage de ces peuples & de ceux de l'Allemagne, & meneroit la guerre plus vivement. Voilà les raisons pour lesquelles j'ai pensé que la fin de l'Empereur Leopold ne finiroit point les malheurs communs, & n'appor- teroit aucun soulagement à l'Europe.

Nullité pré-
tendue de
l'élection du
Roi des Ro-
mains.

Ici notre Suisse repete partie de ce qu'il avoit remarqué dans quelques-unes de ces précédentes Lettres, touchant les infractions que le défunt Empereur avoit fait à sa Capitulation, de l'inexécution des anciennes Loix de l'Empire, de la Bulle d'or & de l'observation du Traité de Westphalie; je me dispense de les mettre ici, puisque la plupart se trouvent insérées dans nos précédens Journaux *. Il s'étend davantage sur la prétendue nullité de l'élection du Roi des Romains, soutenant qu'il n'avoit pas l'âge requis par les Loix de l'Empire. Il nie que le consentement général de l'Empire ait concouru à cette élection; il soutient que le Collège des Princes avoit fait des protestations, pour n'avoir pas été appelé au réglemēt de la Capitulation, conformément au Traité de Westphalie: que d'ailleurs l'Empire n'étoit pas libre, lors de l'avènement de l'Empereur Joseph sur le Trône, & qu'un consentement unanime étant nécessaire pour régler la Capitulation, ce défaut rend l'élection absolu-

* Voyez Tome I. page 414. Tome II. page 185, 345, & Tome III. page 100.

absolument nulle : voici comme il poursuit ses observations.

Cen'étoit pas sans raison , que je voulois que les Allemands se mirassent , s'il est permis de parler ainsi , dans la fortune des Hongrois ; toute la différence que j'y trouve aujourd'hui , c'est que les Hongrois tâchent de briser leurs chaînes & de rétablir leur liberté , & que les Allemands n'osent pas même réclamer contre la violence.

Je ne me retracte point de ce que j'ai avancé autrefois sur les irrégularités de l'élection de l'Empereur Joseph , j'y trouve toujours des nullités essentielles ; cependant par les réflexions que j'ai faites sur la situation où il se trouvoit lorsque son pere aprochoit du terme de sa vie , sur l'état de l'Empire , sur celui de toute l'Europe ; j'ai prévu que ces nullités s'évanouiroient , que les montagnes s'aplaniroient devant lui , & que sans obstacle & sans contradiction , il monteroit sur le Trône Impérial ; je ne me suis trompé ni dans mes premières opinions , ni dans mes derniers jugemens.

Vous me demandez à présent quels pronostics je fais sur son regne ; je sçai combien les vûes de la prudence humaine sont sujettes à s'égarer , quand elles veulent pénétrer dans l'avenir ; je ne laisserai pourtant pas , puisque vous le souhaitez , de vous donner mes conjectures.

Si l'Empereur Joseph est tel , qu'on dit , qu'il est plein de hautes idées & de grands sentimens , amoureux de la gloire , jaloux de l'autorité , impérieux & hardi , il ne voudra pas que les peuples reprennent sur lui ce que son prédéces-

*Sentimens
sur le regne
du nouvel
Empereur.*

seur a envahi sur eux ; toutes les regles de la Politique sont fausses, ou il gouvernera par la crainte & regnera par le fer : telle est la destinée des Républiques & des Etats mixtes. Lorsque l'autorité d'un seul a prévalu sur celle du Corps entier, & s'est établie par des moyens doux, par les subtilités imperceptibles d'une adroite politique ; par le charme des vertus populaires, par la persuasion, par l'amour ; il faut que celui qui hérite de cette autorité surprise, la soutienne par la force & par la violence. Il ne lui est pas possible, sans tomber & se perdre, de marcher dans la route que son prédécesseur a tracé.

Les peuples ne se prennent pas deux fois aux mêmes pièges qu'on leur a tendus ; quand on ne leur donne pas le tems d'oublier les artifices dont on s'est servi pour les y conduire. Après la mort de celui qui en les caressant les a attachés au joug, ils se délient & veulent reprendre ce qu'ils s'imaginent n'avoir fait que prêter. En vain un successeur tâche, avec les mêmes caresses, de les ramener au même joug. Les fineses & les ruses sont découvertes, les vertus même sont usées & ne prennent plus personne ; s'il balance, s'il se laisse tâter, s'il foiblit devant eux, ils courent tous sous lui. Alors s'il ne les dompte par la terreur, il en est méprisé, & ce sont eux qui le subjuguent &c.

Maximilien II. a été un autre Auguste en Allemagne ; sa douceur, sa modestie, sa prudence ébloüirent les hommes. Le respect & l'amour établirent sa puissance ; il avoit ôté la liberté sans qu'on s'en apperçût, il exerçoit l'autorité despotique, sans qu'il semblât l'avoir prise ; & il regna de même qu'Auguste, comme

Un Monarque héréditaire & arbitre des Loix, Rodolphe & Mathias, qui vinrent après lui, voulurent l'imiter, tenir la même conduite, suivre les mêmes maximes, ils tomberent dans le mépris; les Etats reprirent le dessus, la fortune de la Maison d'Autriche étoit abatuë, si Ferdinand II, suivant les conseils de Walstein, n'avoit fait étinceler le fer, & déployé la terreur.

Tirez les conséquences naturelles de ces réflexions & de ces exemples; dites-moi (comme vous me l'avez dit) que l'Empereur Joseph est appliqué aux affaires; savant dans la Politique, avide de gloire, ambitieux, incapable de plier, se roidissant contre les obstacles; je vous dirai hardiment qu'on ne peut pas faire sur son regne d'autres pronostics que ceux que je viens d'écrire; ne voyez-vous pas que déjà il les vérifie?

Regardez ce qui se passe en Baviere, cette violation publique de la foi donnée, des promesses, des sermens & d'un Traité conclu à la face de l'Univers; l'Electrice de Baviere, à qui on défend l'entrée de ses Etats, ses enfans qu'on retient comme prisonniers loin d'elle, les peuples innocens, que sans nulle raison, sans prétexte, au moins pour couvrir l'injustice, on jette dans les cachots, on dépouille, on opprime, on traite plus inhumainement que les Barbares ne traitent ceux qu'ils ont vaincus; tout cela ne fait-il pas connoître qu'on se prépare à regner despotiquement, & à ne recevoir que sa volonté pour regle? Tout cela ne promet-il pas un gouvernement contraire à celui de Leopold, qui en mourant (à ce qu'on dit)

*Réflexions
sur les vio-
lences exer-
cées contre
les Bava-
rois.*

avoit exhorté son fils à ne pas trop pousser l'Electeur de Baviere.

Je n'appelle pas des raisons ni des prétextes, la conspiration absolument fausse & supposée, qu'on impute aux Bavarois. On les punit avant même qu'on les puisse soupçonner, sans avoir contre-eux aucune preuve, ni aucun indice. Quand cette conspiration seroit vraie; quand le juste desespoir y auroit porté des malheureux si cruellement persécutés, si étonnés après avoir long-tems vécu sous un Gouvernement doux & équitable, de se voir opprimés sous une domination impitoyable, & qui ne connoit ni justice ni loix, n'y a-t-il pas dans l'Empire une procédure réglée que l'Empereur Joseph auroit dû suivre avant que d'exercer la vengeance? Quand les peuples se laissant trop animer par le ressentiment de leurs misères, & par l'amour de leurs Souverains, auroient effectivement conspiré, les Souverains qui l'ignorent, qui ne sont point informés du zèle trop ardent de leurs peuples, qui le desaprouvent, peut-être en sont-ils coupables? l'Empereur Joseph ne devoit-il pas les convaincre avant de les exiler ou de les emprisonner? les peuples & les Souverains sont également innocens: mais il a résolu de mettre toutes les Loix sous les pieds.

*Mesures
prises pour
augmenter
les forces de
l'Empereur.*

Les mesures qu'il prend pour être toujours armé, sont encore plus dangereuses, & doivent bien davantage épouvanter l'Empire, que les injustices qu'il commet en Baviere. Je ne doute pas qu'on ne vous ait écrit d'Allemagne, comme à moi, qu'il donnoit toute son application à la guerre, & qu'il vouloit que chaque Village de ses Etats, lui fournit un Soldat entretenu. Ce reglement lui composera une Ar-

mée

mée nouvelle de plus de 125 mille hommes, qui ne lui couteront rien. On lui a appris que Walstein disoit à Ferdinand II : « Vous n'avez pas assez de fonds pour entretenir une Armée de 30 mille hommes, donnez m'en une de cent mille, elle s'entretiendra elle-même, vous fournira encore des fonds pour d'autres dépenses, & fera trembler tout l'Empire sous vous. »

Quelles forces l'Empire entier réuni pourroit-il opposer à cette furieuse puissance, si une fois elle se leve ? Ou n'ira-t-elle pas établir des quartiers d'hiver, & exiger des contributions ? Quels fonds ont les Princes d'Allemagne pour entretenir des troupes aussi nombreuses ? Leurs sujets, quand ils le voudroient, seront-ils en état de faire pour leurs Princes, ce que l'Empereur oblige les siens de faire pour lui ? L'autorité de chaque Prince particulier dans ses Etats n'est pas aussi absolue que celle de la Maison d'Autriche dans les siens.

De tels commencemens font-ils espérer un regne de composition, d'accommodement, de partage, de mesures avec les peuples, tel qu'a presque toujours été celui de l'Empereur Leopold, ou un regne d'autorité & de rigueur ? Mais quels remedes me direz-vous, peut apporter l'Empire à cette dernière playe dont il est menacé ? Il ne peut pas empêcher que dans le besoin pressant d'une guerre générale, dans laquelle tout le Corps Germanique est engagé, l'Empereur ne ramasse toutes ses forces pour soutenir l'intérêt commun. J'avoüe que contre tant de feu, qui éclate avec impétuosité, les remedes semblables au mal, l'opposition, la force,

force, la revolte seroient inutiles & l'aigriroient au lieu de l'appaiser; mais il est des expédiens doux qui, si on les employe à propos, seront salutaires.

L'Empereur n'oseroit demander à ses sujets héréditaires la levée & l'entretien de tant d'hommes à leurs dépens, si pour les contraindre à obéir, en cas qu'ils le refusassent, il n'avoit pas présentement des forces terribles qui les épouvantent; il ne tire pas ses forces de sa propre puissance, elles lui sont données par les Princes qui se sont joints à lui, & qui lui ont livré les leurs. Ainsi donc, si les Princes qui assurément le craignent, vouloient pour quelque-tems s'écarter de lui, & se donner le loisir de considérer ce qu'ils hazardent, en lui procurant les moyens d'exécuter de si dangereuses résolutions, il ne parviendroit jamais à acquérir ce prodigieux accroissement de forces, qui surpasseront toutes les leurs, & qui de Membres libres de l'Empire, d'Alliés qu'ils étoient de la Maison d'Autriche, les en rendront de véritables sujets; mais les momens sont précieux. Il ne sera plus tems de détourner l'orage, si les nuages sont une fois assemblés, si les éclairs commencent à percer, & le tonnerre à gronder. Aussi-tôt que l'Empereur aura formé & aguerri sa Phalange, on ne la dissipera plus. Les digues seront rompues, le torrent emportera tout ce qui se trouvera sur son passage; mais si de bonne heure l'Empire prend de sages précautions, si au-lieu de demeurer dans l'embaras des querelles étrangères, il retourne sur lui-même & s'applique aux affaires intérieures, il y travaillera utilement; & il prévendra les dangers qui le menacent;

il

*Sentimens
du Suisse
pour prévenir les dangers de l'Allemagne.*

Il rétablira l'ordre & la liberté dans l'Allemagne, il examinera l'élection de l'Empereur Joseph, il la confirmera s'il veut, il en ordonnera une nouvelle s'il le juge à propos; il composera une capitulation solide & irrévocable, qui fermera tous les faux fuyans, & tous les détours par lesquels les Empereurs ont passé jusques à présent par-dessus les barrières qu'on avoit opposés à leur ambition; si au contraire l'Empire se laisse amuser, & ne met pas incessamment la main à l'ouvrage, il ne faut plus espérer de revoir jamais la justice & la paix s'embrasser en Allemagne. Je suis, &c.

II. La pièce qu'on vient de lire ne sera pas du goût de tout le monde; je ne laisserai pourtant pas de donner place dans mon Journal à toutes celles qui me tomberont sous la main, lorsqu'elles intéresseront les affaires publiques; & ceux qui le désapprouveront, n'auront de moi que ces Vers pour reponse.

*Est-ce une raison décisive,
D'ôter un bon mets d'un repas,
Parce qu'il s'y trouve un convive,
Qui par malheur ne l'aime pas ?
Il faut que tout le monde vive,
Et que les mets, pour plaire à tous,
Soyent différens comme les goûts.*

III. A l'ouverture de la Diette générale, qui se tint à Bade au mois de Juillet, Mr. le Marquis de Puyfieux, Ambassadeur de France, présenta un Mémoire à l'assemblée, pour renou-
veller

*Diette de
Bade.*

veller au Corps Helvetique, les marques de l'amitié confédérale que le Roi son Maître avoit pour le Corps Helvetique, les assurant que leurs intérêts étoient aussi chers à Sa Majesté que les siens propres, & qu'elle contribueroit autant qu'il dépendroit d'elle, à augmenter la gloire d'une Nation aussi illustre que la leur.

Cette Diette s'est séparée sans avoir pu terminer leurs différens domestiques de Tockembourg & de Neukirch, dont nous avons parlé dans les Journaux précédens : ces affaires sont restées dans la même situation qu'elles étoient avant l'assemblée.

IV. Quoique les Cantons de Zurich & de Berne ayent fait naître quelque difficulté aux propositions que les autres Cantons firent, d'offrir leur médiation pour traiter de la paix générale, quelques Lettres assurent néanmoins que les Membres du Corps Helvetique bien intentionnés pour cette paix, avoient pris entre-eux des mesures pour écrire aux Puissances qui sont engagées dans la guerre, afin de les exhorter à un accommodement & leur offrir leur médiation pour y parvenir. On ne doute pas que cette proposition ne soit favorablement écoutée, du moins par quelqu'une des Puissances intéressées, peut-être même par toutes, puisque cette tentative ne sauroit préjudicier aux intérêts d'aucune des parties, qui seroient peut-être bien aises de voir les *graces* succéder à la *discord*.

La raison qu'on allégué, pour justifier le refus que Mrs. de Zurich & de Berne ont fait jusques à présent d'entrer dans cette glorieuse entreprise *, c'est parce, disent-ils, que les Suisses ne
sont

* Voyez Tome II. page 425.

font pas assez puissans par eux-mêmes, pour faire respecter la garantie du Traité à laquelle ils se verroient indispensablement engagés. Il faut être tout-à-fait étranger dans l'histoire pour soutenir ce raisonnement, & pour ignorer que très-souvent des Princes inférieurs en puissance au Corps Helvetique, ont entrepris des médiations de paix entre la France & ses ennemis, qui ont parfaitement réussi. Voici une preuve de cette vérité.

Personne n'ignore que Christierne, Duchesse de Lorraine, avoit toutes les vertus d'une grande Princesse ; mais que la puissance de ses États ne répondoit pas à la grandeur du sang de cette illustre Maison ; cependant cette même Princesse en 1558. offrit sa médiation à Henri II. Roi de France, & à Philippe Roi d'Espagne, qui se faisoient une guerre aussi cruelle que celle qui désolé aujourd'hui l'Europe : elle fut elle-même plusieurs fois dans les Armées des deux Rois, pour les porter à l'union ; & sa médiation fut si heureuse, que l'année suivante la paix fut signée à Cateau en Cambresis ; ce qui attira à cette Princesse la bénédiction des peuples, la vénération de toutes les Puissances Chrétiennes, & leur laissa un bel exemple de gloire à imiter.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

*Situation
des troubles
de Hongrie.*

*Baron de
Sirmay va
en Hongrie
& pourquoi.*

ON voit regner beaucoup de variété à la Cour de Vienne au sujet des troubles de Hongrie. Le mois dernier l'Empereur paroissoit ne vouloir point ternir sa gloire ni blesser sa Souveraineté, par un Traité avec des sujets rébelles *; aujourd'hui ce n'est plus la même chose, puisque Sa Maj. Impériale vient de renvoyer en ce Pays-là le Baron de Sirmay, qui, sous le regne de l'Empereur Leopold, fut long-tems détenu prisonnier avec le Prince Ragotski, non pas pour fait de Religion, puisque l'un & l'autre sont Catholiques Romains, mais parce qu'ils avoient parlé avec trop de liberté en faveur des privilèges de la Nation Hongroise; ce ne fut qu'après que ce Prince (s'étant échapé de sa captivité) se fut mis à la tête des Mécontents, que la Cour Impériale fit mettre en liberté le Baron de Sirmay; elle espéroit que les liaisons qu'il avoit contractées dans sa prison avec le Prince Ragotski, pouroient beaucoup contribuer à lui persuader d'écouter des propositions d'accommodement.

Ce Baron a déjà fait pour cela plusieurs allées & venues inutiles; mais on se flatte que cette dernière tentative aura un meilleur succès, parce qu'on lui a donné quarante mille florins, pour

ca

* Voyez Août, page 117.

en faire des libéralités aux principales créatures du Prince Ragotski ; afin que par ce moyen on puisse le porter à une suspension d'armes ; & convenir d'un lieu d'assemblée pour traiter de la paix. Cependant les mécontents qui appréhendent que ces offres ne leur soient faites que pour leur ôter les armes de la main & pour dissiper leurs forces, se roidissent toujours sur des conditions préliminaires ; qui ne font point du tout du goût de la Cour Impériale. Nous pourrions parler les mois suivans de cette négociation ; il est cependant certain que

*La haine entre les Grands se calme rarement ,
La paix n'y sert souvent que d'un amusement.*

II. Les broüilleries qui viennent d'éclater entre la Cour de Vienne & celle de Rome, tournissent une ample matière à plusieurs réflexions différentes. Les plus zélés Partisans de l'Empereur (qui peut-être n'envisagent cette affaire que par un faux jour) condamnent le procédé du Comte de Lamberg , & ne peuvent pas se résoudre d'approuver les résolutions du Conseil de l'Empereur ; dans un tems, disent-ils, que Sa Maj. Impériale n'a pas besoin de s'attirer de nouveaux ennemis sur les bras , puisqu'il est certain que si les deux Cours en viennent à une rupture ouverte, le Pape immanquablement entrainera dans son parti les plus considérables Puissances d'Italie.

*Broüilleries
de l'Empereur avec la
Pape.*

*Quelles en
seront les
suites.*

Ceux qui sont d'un avis contraire disent, que l'Empereur avoit intérêt de commencer son regne par quelque marque éclatante de la dignité Impériale ; que si sa résolution est soutenue avec fermeté ; elle tiendra en considération les
petits

petits Princes d'Allemagne, dont quelques-uns commencent à branler au manche; qu'il est même à propos de donner ordre au Prince Eugene, (quelques avis disent que cet ordre est déjà donné) de s'emparer de quelques Places de l'Etat Ecclésiastique, & d'employer à cela les troupes de Brandebourg, comme les moins sensibles aux foudres du Vatican, que le St. Pere ne manquera pas de lancer contre-elles : & enfin qu'on doit obliger le Nonce de Sa Sainteté à Vienne, de sortir des Etats de Sa Maj. Impériale; comme le Comte de Lamberg est sorti de ceux de l'Eglise.

Mr. de Bade se met à la tête de l'Armée.

III. Enfin Mr. le Prince Louis de Bade s'est mis à la tête de l'Armée de l'Empire, & en a détaché quatre Régimens tant Cavalerie qu'Infanterie des troupes Palatines à la solde des Hollandois pour les envoyer dans les Pays-Bas, afin de remplacer quelques Bataillons des troupes du Cercle de Westphalie; qui ont été mis à Bonn & à Cologne, pour veiller à la sûreté de ces Places.

Echange de prisonniers.

IV. On a fait l'échange des prisonniers Allemands que Mr. le Maréchal de Villars fit dernièrement aux environs de Weysembourg contre ce qui restoit du Régiment de Navarre, qui fut pris à la Bataille d'Hochstedt l'année dernière: cet échange s'est fait de très-bonne grace avec le Général de Tungen, qui manda à Mr. de Villars qu'il lui renverroit tous ceux qu'il demandoit, quand même le nombre excéderoit celui des siens, puisqu'il les suites de la campagne pourroient lui fournir le moyen de remplacer les surnuméraires.

Prise de Hombourg.

V. Mr. le Marquis de Conflans ayant assiégé la Ville de Hombourg le 24. Juillet, le Gouverneur

des Princes &c. Sept. 1705. 199

neut ne jugea pas à propos d'attendre qu'il y eût brèche pour capituler, il battit la chamade le 26; & la garnison forte de huit à neuf cens hommes, en sortit le 27. avec armes & bagages, sans aucun canon, & fut conduite à Manheim.

VI. Le détachement que Mr. de Villars fit de son Armée le mois dernier *, au-lieu de prendre la route de l'Italie, comme on le débita d'abord, alla passer le Rhin au Fort de Kehl; afin d'aller consommer les fourages aux environs des Lignes de Stolhoffen. Ce Maréchal qui se mit peu après à la tête de ses troupes, obligea les Allemands d'abandonner plusieurs postes qu'ils occupoient hors des Lignes; mais ayant voulu se maintenir à Wilstet, où ils avoient un Corps de six cens hommes, il les fit attaquer si brusquement le 12. du mois d'Août, qu'il les en délogea avec perte de trois cens hommes tués ou faits prisonniers, & se saisit ensuite de l'Isle voisine, où il fit construire un pont qui communique avec les Lignes d'Haguenau, dans lesquelles Mr. le Comte du Bourg commande le Corps d'Armée qui est resté de ce côté-là. Car Mr. le Maréchal de Mar-

Mr. de Villars passe le Rhin.

Mr de Marfin est allé en Brabant.

Il y a un troisième Corps d'Armée sous les ordres du Marquis de Conflans, campée à Bliscastel sur la Blise, à deux lieues de Hombourg, & un quatrième près de Treves, commandé par Mr. le Marquis de Refuge, qui après avoir fait raser les Lignes que les Alliés y avoient fait faire, s'occupe présentement

Autres Généraux François.

* Voyez Août page 145.

à faire fortifier l'Abbaye de Saint Martin de Treves.

Mr. de Villars vient de recevoir ordre de la Cour de France, de faire un détachement de plusieurs Bataillons de son Armée pour l'Italie; quelques-uns se mirent en marche dès le 17. Août, entre-autres le Régiment Dauphin & celui de Lorraine.

*Affaire de
Baviere.*

VII. Les affaires de Baviere sont dans la même situation où nous les avons laissées le mois dernier, sans apparence d'aucun adoucissement pour les peuples de cet Electorat; ceux qui sont prisonniers, ont fait présenter diverses Requetes, tant à la Cour de Vienne, qu'aux Gouverneurs Impériaux, pour demander qu'on leur fournisse les chefs de leur accusation; qu'on leur nomme leurs accusateurs, & qu'enfin on prononce leur Sentence de condamnation ou de justification, sans les faire languir plus long-tems dans les cachots où on les a jetté, sans leur dire quel est leur prétendu crime.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & Pays du Nord, depuis le mois dernier.

Sur la nouvelle qu'eut le Landgrave de Hesse-Cassel, que la Reine Douairiere de Dannemarc sa sœur venoit aux eaux d'Aix-la-Chapelle, ce Prince fut à sa rencontre jusques à Wesel pour l'y accompagner. Les bains d'Aix-la-Chapelle sont depuis si long-tems en vénération parmi les peuples de l'Europe, que même sous le regne de Charlemagne, on ne peut pas en trouver l'origine ; tout ce qu'on put reconnoître, c'est qu'un Seigneur Romain, nommé Granus, avoit orné & embelli ces bains de plusieurs bâtimens commodes pour les malades, sans qu'on sache en quelle année ce fut.

La Reine de Dannemarc va aux bains d'Aix.

II. La Princesse Sobieski ayant obtenu la permission du Roi Auguste de Pologne d'aller voir son époux dans le Château de Leypsig, où il est toujours détenu prisonnier *, pourvû que ce fût en présence du Commandant ; & accompagnée seulement du Pere Loup Jésuite, Confesseur de Sa Maj. Polonoise ; cette Princesse s'y rendit le 25. Juillet, mais elle fut si touchée de le voir dans une si grande mal-propreté ; n'ayant pas été rasé depuis le jour de son emprisonnement, qu'elle en tomba évanouïe ; on fut assez embarrassé de la secourir parce qu'aucune de ses femmes ni de ses domestiques, n'a-

Entrevûë du Prince Sobieski avec son épouse.

P voient

* Voyez Tome I. page 59.

voient pû la suivre, à cause de la sévérité des ordres qui furent donnés à la porte du Château; cependant son époux & ces autres Messieurs la balotèrent si fort, & l'inonderent de tant d'eau, qu'à la fin ses sens furent rapelés.

Le Prince la railla ensuite, sur la frayeur que sa longue barbe lui avoit causé, & lui dit que si elle étoit de la nature de la barbe d'Esculape, le Roi Auguste n'auroit pas manqué de donner ces ordres à ses Barbiers de venir la lui raser. Ce discours fut un énigme pour le Commandant du Château qui en demanda l'explication : le Prince lui répondit que le Père Confesseur de Sa Majesté pouvoit la lui donner.

Ce Religieux prenant la parole dit, *ne voyez vous pas que Mr. le Prince cherche à divertir Madame, en lui faisant le parallele de sa barbe avec celle d'or qu'on mit à la Statue d'Esculape, & que Denis Tiran de Sicile fit enlever, sous prétexte que la Statue d'Apollon, qu'on disoit perdue d'Esculape, n'en avoit point.*

Quelque soin qu'on prit pour dissiper le chagrin de cette Princesse, elle fut peu édifiée de cette conversation, tant parce qu'on ne lui permit jamais d'entretenir son époux sans témoins, que par le peu d'apparence qu'elle vit d'obtenir son élargissement.

Diettes particulières.

III. Plusieurs petites Diettes de Pologne s'étoient terminées en faveur du Roi Stanislas, principalement celles des Palatinats de Cujavie, de Sirodie & de Lencizie, nommèrent des Députés pour la Diette générale de Varsovie.

Ouverture de la grande Diette.

L'ouverture de cette Diette se fit le 11. Juillet par le Sr. Bronitz, Maréchal de la Confédération; mais comme peu de Nonces ou Députés s'y étoient rendus, soit par crainte ou manque de

de zèle, ce Maréchal la remit au 18. du même mois. Ce jour-là elle s'assembla dans la grande Salle du Château de Varsovie, au nombre de 14 Députés; on confirma le Maréchal dans sa commission, on résolut d'écrire aux Rois de Suede & Stanislas, pour les prier de veiller à la sûreté de l'Assemblée; & on dépêcha un Exprès au Cardinal Primat pour le prier de venir présider à la Diète: en attendant sa réponse & l'arrivée d'un plus grand nombre de Députés, l'Assemblée fut ajournée, mais peu après elle se vit tout-à-fait dissipée; car le 30. Juillet les Saxons & les Polonois ayant passés la Vistulle à Modlien, au nombre de 5000 hommes, & battu un détachement de 290 Dragons Suedois, qui s'étoient avancés de ce côté-là, cela jeta une telle consternation dans Varsovie, que le même jour tous les Députés de la Diète en partirent pour retourner chez eux, à la réserve du Maréchal & du Sous-Chambellan de Cracovie, qui se refugierent dans le Camp des Suedois.

Diète séparée.

Le lendemain de cette action il y en eut une autre bien plus sanglante; car cette Armée du Roi Auguste étant venue attaquer le Général Nierodt, qui s'étoit posté avec 3000 Suedois sur une hauteur près d'Ujarwow, le combat commença à neuf heures du matin, & ne finit qu'à quatre heures du soir, que les Saxons & les Polonois furent mis en déroute, & poursuivis à plus d'une demie lieue du champ de bataille. Cette nouvelle, que nous recevons dans le moment que nous composons cet article, n'est accompagnée d'aucune autre particularité. Nous pourrons parler le mois prochain des suites de cette action.

Sanglant combat en Pologne.

Il y a eu aussi une action sanglante en Courlande, entre les Moscovites & les Suedois, au defavantage de ces derniers. Le détail est encore si confus, qu'il ne nous est pas possible d'en parler pertinamment ce mois-ci.

*Oppositions
aux résolu-
tions de la
Diette.*

IV. Les différentes courses des troupes du Roi Auguste avoient fort reveillé en Pologne le zèle de ses Créatures, & intimidé quelques-unes de celles du Roi Stanislas, qui n'ont pas osé se rendre à Varsovie, sur les menaces que le Sieur Smigielski leur a fait faire de bruler & de sacager leurs Terres & celles des Palatinats qui les auront députés; d'ailleurs on a convoqué à Brzescie un Conseil de Sénateurs attachés au parti du Roi Auguste, qui non-seulement ont confirmé les résolutions de la Confédération de Sandomir, mais ils ont pris aussi des mesures pour la convocation d'une autre Diette, qui annullera toutes les délibérations qui seront prises dans celle de Varsovie, au cas qu'elle se rassemble.

*Effets de la
discorde.*

De maniere qu'à en juger par les apparences, les troubles & les divisions qui déchirent la Pologne, ne sont pas prêts à finir, ni le Roi Stanislas n'est pas à la veille de jouir tranquillement de la Couronne de Pologne; cependant les Moscovites, les Saxons & les Suedois, profitent de la desunion des Polonois: on a eu raison de dire que la discorde est la source infaillible de la destruction des Etats & des familles desunies.

Plus une rivière est troublée,
Et mieux le fin pêcheur attrape de poisson,
Prenez la plus puissante & plus riche maison,
Je vous la livre désolée,
Si-tôt que la discorde y répand son poison.
Une famille est-elle unie,
En vain pour l'entamer on éguisse ses dents?
Y seme-t-on la zizanie,
La justice la ronge & vit à ses dépens?
Tout Etat divisé se renverse par terre,
Et se voit bientôt ruiné.

V. Avant de finir cet article, je ne dois pas oublier de remarquer que le Roi Auguste a fait publier les Universaux pour faire monter la Noblesse à cheval, tant en Lithuanie que dans tous les Palatinats où l'on a empêché la publication de ceux du Cardinal Primat, pour la convocation de la Diette générale.

Universaux du Roi Auguste.

A R T I C L E VII.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, depuis le mois dernier.

I. **T**out ce qui se passe en Angleterre, est si conforme à la politique & aux Mémoires qu'on trouva dans le Cabinet du Roi Guillaume après sa mort, qu'on a eu raison de dire, que les Princes, quoique mortels, peuvent

Conseils de Princes après leur mort.

être raisonnablement regardez comme les génies du monde; que les effets de leurs conseils s'étendent au-delà de leur vie, & qu'ils sont comme les astres, dont l'influence ne laisse pas de continuer, quoiqu'on ne les voye plus.

*Union de
l'Ecosse avec
l'Angleterre.
76.*

Ce Prince, dont les Alliés pleurent encore la perte, avoit cru que pour rendre un Roi d'Angleterre absolu, il étoit nécessaire d'unir les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse: il étoit assez habile & assez heureux pour y réussir s'il eut vécu encore quelques années; mais sa mort ayant renversé les fondemens de ce grand édifice de sa politique, les Anglois qui ont part au Ministère & au Gouvernement, & qui, comme le remarque un Politique, se servent du nom & de l'autorité de la Reine, comme de l'éguille de la pendule, qui marque les heures, pendant qu'ils sont les ressorts de la machine, voudroient aujourd'hui parachever ce que ce Prince avoit commencé.

*Parlement
d'Ecosse.*

C'est dans cette vûe qu'ils ont engagé la Reine de proposer de nouveau cette union au Parlement d'Ecosse, qui fit enfin l'ouverture de ses séances le 14. du mois de Juillct. Le Duc d'Argile, Grand Commissaire de cette Princesse, après avoir harangué l'Assemblée suivant l'usage, lui présenta la Lettre de Sa Majesté, par laquelle elle marque d'abord « qu'Elle prend un grand soin » de l'intérêt & de l'avantage du Royaume d'E- » cosse, qu'Elle y veut conserver la paix & assu- » rer leur état présent; ensuite elle leur deman- » de de regler la succession de la Couronne dans » la Ligne Protestante, qu'elle est convaincuë » de la nécessité de le faire pour la sureté de la » Religion, & pour la tranquillité de ses Etats; » que pour prévenir toutes les objections con- » trairees

*La Reine
leur deman-
de l'établis-
sement de la
succession à
la Couronne.*

raires, & lever tout sujet de crainte, elle offre son consentement à toutes les clauses & restrictions qui seront jugées à propos, & elle les exhorte enfin de travailler avant toutes choses à cette succession. Cette Princesse, dans le second point de sa Lettre, propose aux Ecoissois l'union des deux Royaumes, comme une chose dont ses Sujets tiroient une grande utilité : que rien ne contribueroit davantage à terminer les différens, & à éteindre les animosités qui se sont malheureusement élevées entre les deux Nations, les exhortant de passer un Acte pour établir une Commission, qui puisse travailler à mettre ce Traité sur pied, & à le conclure avec les Commissaires nommés par le Parlement d'Angleterre. »

Sa Maj. propose l'union des deux Royaumes.

Enfin la Reine passant au sujet principal, pour lequel le Parlement a été convoqué, demande à l'Assemblée un Subside proportionné à l'entretien des Armées de terre & de mer que Sa Majesté est obligée d'avoir sur pied, & pour fournir les magasins d'armes & de munitions nécessaires pour la sûreté du Royaume. »

II. On m'a envoyé de Hollande la copie d'une Lettre venuë d'Ecosse, dont l'Auteur ne paroît pas partisan d'Angleterre ; je ne sçai si ses craintes & ses réflexions sont bien ou mal fondées, le Lecteur en jugera.

Lettre écrite d'Edimbourg le 5. Août 1705.

Que pensez-vous, Mylord, de la résolution que prendra notre Parlement sur les trois propositions que la Reine vient de lui faire, 1. d'établir la succession de la Couronne, 2. d'unir les

Lettre sur les affaires d'Ecosse.

les deux Royaumes, 3. & d'accorder des nouveaux Subsidés.

A l'égard du premier, je ne trouve rien de si injuste & de si absurde, que de proposer à des peuples de renverser l'ordre naturel de la succession de la Couronne, & de leur demander en même-tems de regler l'ordre de cette succession, en faveur de ceux à qui le Royaume d'Angleterre destine la sienne; car ou notre Couronne est successive & héréditaire, ou elle ne l'est pas; si elle l'est, les peuples ne sont pas en droit de la transmettre à d'autres qu'à ceux à qui elle appartient légitimement; & si elle ne l'est pas, par quel droit les Anglois veulent-ils nous priver d'un droit qui nous appartient du moins autant qu'à eux, comme nous ne serions pas raisonnables si nous disions aux Anglois, *Messieurs, nous jugeons à propos, (si la Reine vient à mourir sans enfans) de mettre sur le Trône d'Ecosse une telle personne, à laquelle il est d'une nécessité absolüe que vous donniez la Couronne d'Angleterre, & si vous ne consentez au choix que nous avons fait, nous ne vous considérerons plus comme nos amis & nos alliés, & nous employerons toutes nos forces pour vous châtier de cette désobéissance.* De bonne foi que diroient les Anglois, si nous leur tenions un pareil langage? c'est néanmoins celui qu'ils tiennent à notre égard; ou je suis fort trompé ou les Ecois, s'ils changent quelque ordre dans la succession de la Couronne, se réserveront au moins le droit de se donner un Maître de leur choix, qui leur en saura quelque gré, & duquel on aura lieu d'espérer quelque gratitude, ce qui n'arriveroit pas si ce choix étoit déferé aux Anglois. Peut-être que d'un Royaume héréditaire on
pourra

pourra bien en faire un électif, ou une République indépendante; il y en a plusieurs en Europe d'une moindre considération, qui se maintiennent & subsistent avec éclat; si cela arrivoit, les Anglois ne sont pas en droit de s'y opposer.

Comme l'union des deux Royaumes ne peut pas absolument se faire, sans que l'un devienne dépendant de l'autre, nous prévoyons aisément que quelques clauses & quelques restrictions qu'on apporte à cette union, la vûë des Anglois est de nous rendre tôt ou tard Province de leur Royaume. Si, (comme le disoit avant-hier le Duc d'Argille en riant) les Anglois nous offroient par cette union, de devenir dépendans des Ecoissois, & que le Trône de la Monarchie fût établi dans Edimbourg à perpétuité, je suis persuadé que la Reine trouveroit moins d'opposition à sa proposition; mais comme ce n'est pas là leur sentiment, le nôtre, à ce que je crois, sera de rester dans l'indépendance.

A l'égard du subside, qui est la dernière proposition que la Reine fait dans sa Lettre, ce sera aussi, si je ne me trompe, la dernière matière qu'on résoudra dans ce Parlement; car vous n'ignorez pas, Mylord, que si dans la séance qui finit le 10. Septembre 1704, nous avions accordé le subside pour deux ans, que le Marquis de Twedale avoit demandé de la part de la Reine, nous n'aurions point aujourd'hui de Parlement assemblé, mais comme il fut jugé à propos de n'en accorder que pour six mois, & que dès que l'Acte en eut été signé, l'Assemblée fut séparée; il y a lieu d'espérer que cette conduite sera un avis salutaire pour cette séance, ou l'on voudra avant toutes choses, régler les affaires de la Nation, qui seroient absolument mises au cro-

chet,

chet, si l'on attendoit d'y travailler, après qu'on auroit fini celles qui sont proposées de la part de la Cour.

Je ne puis me dispenser de vous remarquer que dans le tems qu'on nous demande des subfides, sous prétexte de les employer à faire la guerre aux ennemis au-delà de la mer, les Anglois semblent se préparer à vouloir insulter le Royaume d'Ecosse; les grands préparatifs qu'ils font sur notre frontiere, l'amas de troupes, de munitions de guerre & des fortifications qu'on fait à Carlisle, Newcastle & Berwick, ne regardent assurément pas les François ni les Espagnols nos ennemis, ces Places ne sont pas à leur portée, nous ne pouvons qu'en concevoir de l'ombrage, & croire que les subfides qu'on nous demande, sont des verges dont nos prétendus Régens veulent se servir pour nous maltraiter: cette conduite mérite quelque réflexion de notre part; je vous manderai au premier jour quel effet elle aura produit dans l'esprit de notre Parlement, & les résolutions qu'il prendra, n'ayant aujourd'hui le tems que de vous assurer que je suis, &c.

*Résolution
de ce Parle-
ment.*

III. Ce Parlement a déjà pris quelques résolutions assez conformes aux sentimens de l'Auteur de cette Lettre, & peu favorables aux volontés de la Cour de Londres. Il a résolu 1. de défendre l'entrée & le débit des Mouffelines & autres toiles de Cotton, qui viennent des Indes sur d'autres Vaisseaux que ceux de la Compagnie d'Ecosse, 2. de défendre l'entrée du bled venant d'Irlande, 3. d'empêcher qu'on ne transporte en Ecosse aucun beure ni fromage des Pays étrangers (cet article est fort préjudiciable au commerce

des Princes &c. Sept. 1706. 211

merce des Hollandois ,) 4. de défendre toutes Manufactures de chanvres étrangères , à la réserve des cordages , 5. enfin on a résolu de ne point agiter la question de la Succession de la Couronne , qu'auparvaant on ait fait un Traité entre l'Ecosse & l'Angleterre , non pas d'union entre les deux Royaumes ; mais un Traité qui assure à la Nation Ecossoise son commerce , ses libertés & son indépendance. Cette résolution est même conditionnelle , car les Ecossois prétendent que le premier article de ce Traité portera en termes exprès , que tout ce qui a été résolu dans le dernier Parlement d'Angleterre contre les Ecossois étant contraire à la justice , aux Loix , & même incompatible avec son autorité , sera annullé dans la premiere séance qui se tiendra à Londres.

IV. L'Escadre du Chevalier Bing revint dernièrement à Torbay , pour y débarquer plusieurs malades , prendre de nouvelles provisions , & remit ensuite à la voile , pour aller de nouveau croiser à la hauteur de Brest , afin d'empêcher Mr. de Coëtlogon de se mettre en mer. Quelques Vaisseaux partirent en même-tems pour porter de nouvelles provisions en Portugal. Nous venons d'apprendre que cette Escadre a entièrement abandonné les Côtes de Bretagne , & est rentrée dans les Ports d'Angleterre.

*Escadre de
l'Amiral
Bing.*

ARTICLE

ARTICLE VIII.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE, aux PAYS-BAS, & aux Armées depuis le mois dernier.

I. J E commence cet article par une Lettre que j'ai reçûe de Hollande, où le public a trop de part pour que je doive l'en priver; tout ce que je veux y ajouter de mon chef, c'est que la sincérité de l'Auteur me fait accepter avec plaisir l'offre obligeante qu'il m'y fait; si par les suites il juge à propos de se faire connoître, il trouvera en moi toute la discrétion, & toute la reconnoissance qu'il peut raisonnablement souhaiter.

Lettre écrite à l'Auteur de cet Ouvrage, datée d'Amsterdam le 6. Août 1705.

S ANS être connu de vous, ni sans vous connoître, Monsieur, je dois vous dire ingénûement, que depuis que votre Journal patoit dans ces Provinces, je ne lis qu'avec indifférence les écrits de la plupart de nos Nouvellistes: les personnes desintéressées sont de mon sentiment. Dans vos ouvrages on est sûr d'y trouver la vérité des événemens, & dans les leurs on n'y voit souvent que déguisemens flatteurs, redites ennuyantes, & des exagérations si outrées, que les amateurs de la vérité jugent aisément qu'elles sont fausses.

Nos Ecrivains tant Flamands que François, ont démenti (s'il est permis de parler ainsi) les Lettres de nos Généraux, sur les premiers progrès que les Armées de l'Etat firent en Brabant. Messieurs d'Owerkerck & de Marlborough se contenterent de mander à Leurs Hautes Puissances, qu'ils avoient franchi les Lignes sans obstacle, & ce ne fut qu'après que toute l'Armée eut passé, qu'on repoussa quelques troupes ennemies, qui s'étoient ramassées des postes voisins, sur lesquels ils firent quelques prisonniers avant que l'Armée Françoisé (dispersée le long des Lignes) fût assemblée; nos Gazettiers ont voulu à leur ordinaire, encherir sur cet avantage, nous ayant débité que ces Lignes avoient été forcées avec grande effusion de sang de nos ennemis.

On ne doit pas, ce me semble, appeler forcer un poste où l'on ne trouve point de résistance; j'appelle forcer des Lignes ou des retranchemens, ce qui se passa la campagne dernière à Schellemborg. Ces Nouvellistes ont été fort discrets sur le récit qu'ils nous ont fait de l'abandon de la Moselle, & en dernier lieu du passage de la Dille; comme l'on n'a pas jugé à propos de faire imprimer les avis qu'en ont reçu nos Seigneurs les Etats Généraux, je juge facilement que cette tentative ne nous a pas été heureuse. Je languis après votre premier Journal, persuadé que vous ne manquerez pas avec votre sincérité ordinaire, de nous dévoiler la vérité qu'on a voulu nous cacher.

Si j'étois sûr que cette Lettre parvint jusques à vous, & que vous voulussiez, Monsieur, accepter l'offre que je vous fais de vous fournir quelques Mémoires, soit du Pays, soit d'Angleterre, je m'en ferai un vrai plaisir; en ce cas-là
prenez

prenez la peine de mettre dans un de vos articles ces trois ***, ce sera une marque que l'adresse dont je me fers aujourd'hui est sûre. Je ne vous communiquerai rien dont je ne sois pleinement informé, & par les suites vous reconnaîtrez que tous les Hollandois ne sont pas aussi passionnés que ceux dont je me plains; il s'en trouve quantité parmi nous qui préfèrent la vérité au mensonge, & quelques désagréables qui soient nos pertes (lorsqu'elles nous sont connues) nous les avoions avec autant de simplicité, que nous publions nos avantages avec plaisir. Le déguisement ni la passion ne doivent jamais être le partage des honêtes gens, je les envisage comme un défaut considérable, même entre des ennemis. Ce sont-là, Monsieur, les sentimens de votre très-humble, &c.

II. Cette Lettre étoit accompagnée d'un Mémoire qui renfermoit plusieurs faits sur les matières du tems; que j'ai répandus dans les endroits de ses ouvrages, où naturellement ils devoient être placés : en voici un qui doit être mis ici.

Le Comte de Wels, Envoyé de l'Empereur, étant arrivé à l'Armée des Alliés en Brabant, voulut représenter à Mylord Marlborough, que Sa Maj. Imp. avoit été très-mortifiée d'apprendre sa mesintelligence avec le Prince de Bade, souhaitant de les voir réunis, tant pour leur propre gloire, que pour le bien de la cause commune. A quoi ce Mylord répondit en ces termes, d'une maniere fort fiere.

*Réponse
de Mylord
Marlborough au C.
de Wels.*

« Je suis très-sensible à l'honneur du souvenir
» de Sa Maj. Imp. Je vous prie, Monsieur, de
» l'assurer de mon très-profond respect, & de
» lui

des Princes &c. Sept. 1705. 215

lui marquer en même-tems que je la supplie « d'être persuadée, que je ne mettrai jamais « mon honneur en compromis avec la noncha- « lance de Mr. de Bade, & qu'il ne tiendra pas « à moi que les Hauts Alliés ne tirent de grands « avantages des armes qu'ils ont bien voulu « soumettre à mon Commandement. »

III. Nous ne pûmes pas faire mention le mois dernier, de ce qui s'étoit passé en Brabant, lorsque les Alliés-tenterent le passage de la rivière de la Dille, parce que le Journal étoit sous la presse lorsque cette action arriva; mais sans m'attacher au nombre des morts qu'il y eut de part & d'autre, puisque les parties n'en conviennent pas (car quelques Lettres de l'Armée des Alliés ne font monter leur perte qu'à quatre cens hommes, & d'autres la poussent jusqu'à sept cens cinquante, & des avis de Bruxelles & de Paris la disent encore plus considérable) sans m'attacher, dis-je, à cette numération, je remarquerai seulement ce qu'il y a de positif; c'est que Mylord Marlborough fut véritablement repoussé à ce passage; & obligé d'abandonner son Camp de Park près de Louvain; ce qui ne put se faire sans quelque perte, puisque ses troupes furent exposées pendant deux heures au feu du canon de l'Armée des deux Couronnes. A l'égard des particularités de cette action, on les trouvera dans la Lettre suivante; elle est écrite par un Officier de considération, qui a eu part à cette affaire depuis le commencement jusques à la fin.

Mr. Marlborough repoussé sur la Dille.

*Du Camp de Corbeck le 4. Août 1705**Lettre à ce
sujet.*

Vous pouvez, Monsieur, donner une entière créance à ce que je vais vous marquer, puisque je ne vous mande rien dont je n'ai été témoin.

Mylord Marlborough ayant pris goût à l'affaire des Lignes, voulut en tenter une seconde qui ne lui a pas si bien réussi. La résolution ayant été prise dans l'Armée des ennemis & confirmée à La Haye de venir nous battre, & de pénétrer ensuite plus avant dans le Brabant, ils battirent la générale la nuit du 29. au 30. Juillet & marcherent peu après-minuit : ils jetterent un pont sur la Dille, entre Neer-Ische & Corbeck, soutenu de quarante pièces de canon, qu'ils mirent sur une hauteur au-delà de la rivière : ils firent d'abord passer onze Bataillons, trois mille Grenadiers & trois Régimens de Dragons, qui se saisirent des deux Villages, & occuperent les hayes & les jardins. Ils avoient sur l'autre bord huit lignes d'Infanterie, qui défilioient sur leur pont à mesure que les troupes qui avoient passé leur donnoient du terrain.

Le mouvement des ennemis fit prendre le parti à Mr. de Baviere de décamper pour aller à leur rencontre, de maniere que les deux Armées se voyoient marcher l'une & l'autre, la rivière entre deux ; les Dragons de Bretagne & de Pasteur, qui faisoient l'avant-garde de notre Armée, étant arrivés à portée des ennemis, commencerent à les charger, mais ils en furent repoullés, où Mr. de la Haute-Touche reçut un coup de fusil dans la cuisse. La premiere colonne de notre
Infanterie

Infanterie arriva sur ces entrefaites, qui arrêta tout court la vigueur des ennemis : on les chassa des Villages qu'ils occupoient; on pointa sur ceux qui étoient sur l'autre bord de la rivière douze piéces de canon à trois coups, qui portoient au milieu de leurs Bataillons, je vous laisse à juger si c'étoit sans effet; Mr. l'Electeur trouvant que la chose n'alloit pas assez vite, se mit à la tête des Dragons pied à terre, chargea avec la dernière intrépidité, & fit tout ce qu'auroit pû faire le Soldat le plus vaillant & le plus déterminé. Enfin, nous les avons obligés de repasser la rivière avec toute la précipitation & le desordre qu'on peut s'imaginer, & pendant tout le tems qu'ils ont défilé, l'artillerie & la mousqueterie n'a pas cessé de tirer sur eux.

Outre cette attaque à leur gauche, ils en firent une autre au centre, où ils furent aussi repoussés & même poursuivis au-delà de la rivière à la portée du fusil, où nos gens s'arrêtèrent, sur l'ordre qu'on leur donna de ne pousser pas plus avant, sans que les ennemis ôlassent revenir pour les charger. Dispensez-moi de vous mander quelle est leur perte; je ne me suis, je vous assure, pas amusé à les compter, mais s'ils sont sincétes, ils avoüeront qu'ayant été battus pendant deux heures a bout touchant (par maniere de parler) ils doivent avoir fait quelque perte : à l'égard de la nôtre, je puis vous assurer qu'à la réserve de huit Officiers & de 60 Soldats, qui furent tués ou blessés au commencement de l'action; la plupart Dragons de Bretagne, nous n'y avons pas perdu un chat; s'ils avoient combattu comme les Tartares, ils nous auroient incommodé davantage; car vous savez que ces infidèles décochent leurs flèches par-dessus leurs

Q

épaulés

épaules lorsqu'ils se sauvent. A l'égard du feu de leur artillerie, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, comme ils tiroient du haut en bas, la plupart des coups étoient perdus; outre que dans bien des endroits leurs propres gens nous servoient de plastron.

Le même jour Mylord Marlborough abandonna son Camp de Park; mit sa droite à Turine, & sa gauche à Bossut, & rapella les troupes qu'il avoit à Diest & le long du Demer. La situation de notre Camp est telle que nous avons la gauche à Louvain, la droite à Neer-Ische; & le centre ici. Adieu, voilà tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui, &c.

IV. Les Négocians Hollandois paroissent fort mécontens, de ce que les Anglois viennent de nouveau de leur prendre quelques-uns de leurs Vaisseaux Marchands, qui venoient de négocier en France, avec Passeport des Etats-Généraux; ils en ont fait leurs remontrances à Leurs Hautes Puissances, afin qu'elles en fassent faire des plaintes à Londres par leur Ambassadeur, & en demander une réparation d'autant plus raisonnable, que ce procédé est contraire au droit des Gens, & aux ordres * que la Reine d'Angleterre donna elle-même le 26. du mois de Mars dernier.

V. Depuis long-tems l'expérience a dû nous persuader, que dans la guerre les moindres événemens font beaucoup plus de bruit & d'éclat dans leur commencement qu'ils n'en méritent en effet; les choses nous étonnent d'abord, &

peu.

* On peut voir cet ordre dans le Tome II. de cet Ouvrage, page 386.

peu après nous sommes si fort surpris de notre étonnement même, que nous sommes contrains d'avouer que ces montagnés en travail n'ont enfanté que des souris. Je ne suis pas assez habile homme pour entreprendre de définir ces mouvemens de l'esprit humain, je crois pourtant que la crainte des uns, & la joye démesurée des autres y ont beaucoup de part.

Presque tout ce qui est arrivé depuis le commencement de cette campagne, ont été de ces événemens, qui ont d'abord accablé notre imagination de crainte ou d'espérance; par exemple le passage de l'Oglio par le Prince Eugene, l'arrivée de l'Armée des Alliés sur la Moselle, leur pénétration dans les Lignes du Brabant, donnent d'abord au public des idées bien différentes de ce qui est arrivé par les suites.

Le Général Spar, vient de nous fournir un autre exemple de cette crainte, ou de cette espérance mal-fondée. Il s'avança la nuit du 3. au 4. Août vers les Lignes de Flandres, & à deux heures du matin il se trouva avec onze Bataillons & deux Régimens de Dragons devant un poste, où il n'y avoit qu'un Capitaine avec quarante hommes du Régiment de Fiffre, qui l'abandonna sans faire aucune résistance. Mr. Spar passa le Canal entre Gand & Bruges, prit prisonniers 80 Soldats, trois Capitaines & cinq Officiers subalternes, dispersés en plusieurs Corps de Garde le long du Canal; ses Soldats firent quelque dégât dans les Villages par où ils passerent, mais enfin ayant sçu que les Comtes de la Motte & de Gace assembloient les troupes des Places circonvoisines, il jugea à propos de s'en retourner le 7. du même mois dans son Camp de Maldeghem, avec trois Ota-

*Expéd
de Mr.
dans le
Lignes
Flandr.*

ges pour les contributions que la Flandres-Espagnole s'est fournie de lui payer, qui ont été réglées pour une année à la somme de quatre cens mille livres; & en se retirant il fit bruler les baraques de quelques Corps-de-Garde. Voilà positivement à quoi a abouti toute cette expédition.

*Mouvements
des Armées
en Brabant.*

VI. Le 14. du mois d'Août l'Armée des Alliés décampa de Bossut, & fut se poster vers Gemblours & Genape. Mr. de Baviere fit aussi faire un mouvement à la sienne, & la fit avancer à Over-Ische; deux jours après le Maréchal de Marsin joignit Son Alt. Elect.

*Arrivée
de Mr. de
Marsin.*

Depuis ce tems-là on a eu avis que l'Armée des Alliés avoit fait plusieurs mouvemens qui semblent vouloir aboutir au siège d'Anvers; nous pourrons en parler plus pertinemment le mois prochain.

ARTICLE IX.

*Qui contient les Naissances, Mariages,
& Morts des Princes & autres person-
nes illustres, depuis le mois dernier.*

Naissance.

I. **M** Adame la Marquise de Beauveau, épouse de Mr. le Marquis de Beauveau, Grand Maréchal de Lorraine, & ci-devant Grand Veneur de S. A. R. accoucha d'une fille au mois de Juillet.

Mariages.

II. Le mariage du Prince Electoral de Hanover est arrêté avec la Princesse d'Anspach, de la Maison de Brandebourg.

On a aussi conclu celui du Comte de Sezanne, frere de Mr. le Maréchal d'Harcourt, avec Mademoiselle

Moïfelle de Nesmond, à qui l'on donne dès-à-présent deux cens mille écus de dot.

III. Nous avons déjà annoncé, dans le premier article de ce Journal, la mort de l'Amirante de Castille, qui finit ses jours à Estremoz, au commencement du mois de Juillet ; il nous reste à remarquer, que ce Seigneur Espagnol, (qui s'appelloit Don Juan Thomas Henriquez de Cabrera, Comte de Melgard, Amirante de Castille, ci-devant Gouverneur du Milanez) ayant été nommé par le Roi Philippe V. pour aller de sa part, son Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de France, il accepta non-seulement l'honneur de cette commission, mais il en reçût même les instructions & les remises nécessaires pour les frais de son voyage & de son équipage. Lorsqu'il fut prêt de partir, il feignit de vouloir faire embarquer sa Maison & tout son train à Cadix ; mais lorsqu'il fut à Seville, il prit la route de Portugal, où il se retira au mois d'Octobre 1702, ce qui surprit d'autant plus la Cour de Madrid, qu'il n'en avoit jamais reçu aucun chagrin. Tout le monde sait que sa retraite fut le fondement de l'alliance du Roi de Portugal avec l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande, & que ce fut à la force de ses raisons, que l'Empereur Leopold, se résolut sur la fin de 1703, de déclarer l'Archiduc Charles son fils Roi d'Espagne, dans l'espérance que cette déclaration produiroit de grandes révolutions dans les Etats de cette Monarchie ; mais les suites ont allé mal répondu à cette attente, & personne n'ignore, que les frais immenses de la guerre d'Espagne, excèdent de beaucoup tous les avantages que les Alliés ont tiré jusques à présent.

Le corps de ce défunt, ayant été embaumé, on l'a mis en dépôt dans l'Eglise des Jeronimites à Belem, qui est la sépulture des Rois de Portugal, en attendant que la paix fournisse le moyen à ses patens de le faire transporter dans le tombeau de ses ancêtres : mais si quelques mémoires de Lisbonne accusent juste, les Religieux de Belem garderont long-tems ce dépôt. Ces avis disent que cet Espagnol, par son Testament, a donné sa vaisselle d'argent au Comte de Corzana, & fait Légataire universel de tous ses autres biens, l'Archiduc Charles d'Autriche, à condition que lorsqu'il seroit sur le Trône d'Espagne, il fit transporter son corps dans le tombeau de ses ancêtres, & lui fit ériger un mausolée, qui informât la postérité de son zèle & de son attachement pour la Maison d'Autriche.

*N'être plus qu'un peu de poussière,
 Blesse l'orgueil dont l'homme est plein;
 Il a beau faire voir un visage serein,
 Et traiter de sang froid une telle matière;
 Tout dément ses dehors, tout sert à nous prouver
 Que par un nom célèbre, il cherche à se sauver
 D'une destruction entière.
 Du frivole avenir l'homme est toujours la dupe;
 Sur ses vrais intérêts il craint de voir trop clair,
 Et dans la vanité qui sans cesse l'occupe,
 Ce nouvel Ixion n'embrasse que de l'air.*

Monfieur Salviati, Clerc de la Chambre Apostolique, frere du Duc Salviati, mourut à Rome le 29. Juin de la petite vérole, âgé de 45 ans.

Le Marquis de Parelle un des meilleurs Généraux

Le Duc de Savoie, mourut à Turin au commencement du mois d'Août.

Quelques jours auparavant le Comte d'Aversperg finit aussi ses jours dans la même Ville, où il étoit avec le caractère d'Ambassadeur de l'Empereur. Ce Ministre avoit servi si utilement son Maître dans cette Cour, dans le tems qu'il s'y tenoit caché, que par ces négociations il détacha Mt. de Savoie de l'alliance des deux Couronnes de France & d'Espagne, pour l'engager dans les intérêts des Confédérés : cette négociation est assez curieusement décrite dans le petit Traité qui paroît depuis peu sous le titre d'*Intrigues secretes du Duc de Savoie.*

A propos de cet ouvrage, il a été si favorablement reçu du public, que la premiere édition s'en est débitée dans moins de trois mois, & le Libraire qui l'avoit entreprise, s'est vû obligé de la remettre sous la Presse, pour être en état d'en fournir à ceux qui la demandoient avec empressement ; cet avis pourra faire plaisir à ceux qui n'ont pas vû ce petit Livret, qui mérite assurément la lecture des gens un peu curieux.

Le Comte de Leicester mourut en Angleterre au mois d'Août, & le Comte de Castlemaine paya dans le même-tems ce dernier droit de nature, dans la Province de Galles, où il s'étoit retiré depuis quelques années ; il avoit été Ambassadeur du Roi Jacques II. à la Cour de France.

Titus Oates a fait trop de bruit dans l'Europe sous les regnes de Charles II. & Jacques II. Rois d'Angleterre, pour que la nouvelle de sa mort ne doive pas trouver place dans ce Journal, non pas en qualité d'homme illustre, mais en celle de fameux scélerat, & dont la mémoire sera

sera odieuse à tous ceux qui liront l'histoire d'Angleterre du dernier siècle.

En 1678. il se répandit un bruit à Londres, qu'il y avoit sur le tapis une conspiration contre la famille Royale. Titus Oates, dont nous venons de parler, déclara au Conseil de Charles II. que les Catholiques Romains avoient formé ce complot : cette découverte fut suivie d'emprisonnemens, d'exécutions, de bannissemens, & d'autres mauvais traitemens contre plusieurs personnes, qui n'avoient par devers eux d'autre crime que celui de professer la Religion Catholique, & qui ne s'étoient jamais éloignés des bornes dans lesquelles les Loix de l'Etat vouloient qu'ils fussent. Peu d'années après, & sous le même regne, l'Auteur de cette découverte fut convaincu de faux témoignage, & comme faulx faire il fut condamné à une prison perpétuelle, & à être mis au Pilori toutes les années à certains jours, tant pour l'accabler de confusion, que pour servir d'exemples à ses semblables. Cette Sentence a été exécutée pendant le cours de plusieurs années, jusques à ce qu'enfin le Roi Guillaume étant monté sur le Trône, jugea ce malheureux digne de sa compassion, & adoucit la peine de sa condamnation, en celle d'un simple bannissement de Londres. Voilà quel est le caractère de l'homme, dont nous venons d'apprendre la mort.

Avant de nous éloigner d'Angleterre, nous devons encore annoncer la mort d'un homme qui n'a rien par devers lui qui le rende recommandable, qu'une longue vieillesse ; c'est un Artisan nommé Jean James, qui sans le secours de la Médecine (dont il n'a jamais voulu se servir) mourut au mois d'Août dans la Province de Northum-

des Princes &c. Sept. 1705. 225

Northumberland, âgé de cent-vingt-deux ans. Cette vie nous paroît longue, quoique fort courte si elle est comparée à l'éternité.

*La vie est longue apparence,
Et si courte à la vérité,
Que sur son instabilité,
Nous ne devons jamais fonder notre espérance.*

Mr. Sandoncq, Brigadier & Inspecteur Général de la Cavalerie du Roi d'Espagne, aux Pays-Bas, mourut à Bruxelles le 30. Juillet, de dix-huit blessures qu'il avoit reçues dans le passage des Lignes. Le Lieutenant-Général Schneblin, commandant les troupes du Cercle de Franconie, à la garde des Lignes de Stollhoffen, mourut de maladie dans son Camp le 19. Juillet.

Pierre Craegh, Archevêque de Dublin & Primat d'Irlande, que les dernières révolutions arrivées dans sa Patrie avoient obligé d'abandonner, mourut à Strasbourg le 20. du même mois, âgé de 65 ans.

Dame Marguerite d'Alançon, Abbessé de Ste. Hoildé en Barrois, de l'Ordre de St. Bernard & de l'affiliation de Clerveau, âgée d'environ 51 ans, mourut subitement dans son Abbaye le 29. Juillet, regrettée non-seulement de sa Communauté, mais aussi de tous ceux qui connoissoient son mérite, sa vertu & sa capacité. Il y a environ 12 ans que le Roi la nomma à cette Abbaye, après la mort de Madame l'Abbessé de Vaubecourt d'Haussonville. La famille d'Alançon s'est distinguée dans la Robe depuis très-long-tems, ayant rempli les principales Charges de Magistrature de la Province; Mr. d'Alançon, un des freres de cette Abbessé, qui est Conseiller d'Etat
de

de Son Alt. Royale de Lorraine, remplit encore aujourd'hui avec distinction la Charge de Président de la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc.

Monseigneur le Duc de Lorraine vient de donner à cette Abbaye une marque éclatante de sa bonté naturelle, aussi-bien que de l'équité & de la justice, qui sont les fidèles compagnes de son glorieux regne; car S. A. R. a rétabli les Religieuses de cette Abbaye dans l'ancien droit qu'elles avoient de s'élire une Abbesse; & ayant nommé Mr. Noitel, Lieutenant-Général au Baillage de Bar, & Mr. de Roüy de Vassincourt, son Procureur-Général dans la même Ville, pour assister à cette élection, ils s'acquitterent de cette commission le 12. Août avec la capacité, le zèle & la fidélité qui leur est ordinaire. Mr. Bouchu, Abbé de Clerveau qui étoit venu exprès à Ste. Hoilde, présida à cette cérémonie.

La perte que cette Communauté venoit de faire ne pouvoit pas mieux être réparée que par l'élection qu'on fit ce jour-là de Madame Coquet, qui depuis plusieurs années, étoit Prieure de ce Monastère; elle avoit donné pendant ce long exercice tant de marques d'une piété solide, d'un mérite distingué, & d'une si grande douceur pour les Religieuses, qu'elles lui donnèrent unanimement leurs voix, nonobstant les brigues de plusieurs personnes qui aspiroient à cette Croisse, mais qui craignant que le mérite singulier de Madame Coquet ne mit quelque obstacle à leurs prétentions, tenterent de le diminuer, en disant qu'elle étoit née Françoise & sur tout de Paris; comme si la vertu, le mérite, l'esprit & la probité n'étoient pas de toutes les Nations. En effet cette nouvelle Abbesse est

Parisienne;

Parisienne : elle est fille de feu Mr. Coquet, Maître d'Hôtel chez le Roi, & frere du Contrôleur-Général de la Maison de Sa Maj. Madame sa mere qui vit encore, a épousé en secondes nocés, Sr. François d'Oluc de Villevrat, proche parent de Mr. le Duc de Luxembourg.

Le Marquis de Nonan, qui depuis un an avoit perdu la vûe, vient aussi de perdre la vie en Normandie.

*Combat en
Italie.*

Comme l'on achevoit l'impression de ce Journal, je viens de recevoir les nouvelles suivantes, datées de Marly le 23. du mois dernier.

Mr. de Seneterre est arrivé d'Italie ce matin à la Cour, il a rapporté qu'il y a eu un combat d'Infanterie entre Mr. de Vendôme & le Prince Eugene, dont nous avons eu tout l'avantage : nous sommes restés maîtres du champ de bataille, tués 6000 hommes aux ennemis, fait 800 prisonniers, trois pièces de canon & plusieurs Drapeaux. Le Prince Eugene a été blessé à la tête, & emporté sur un Brancar; le Comte de Linange, le Prince d'Anhalt, qui commandoit les Brandebourgeois, le Duc de Wirtemberg qui commandoit les Danois, ont été tués sur la place : Mr. de Viscomti & plusieurs autres Officiers Généraux des ennemis, fort blessés; Mrs. de Guerchois, de Chaumont & de Mirabaut, Brigadiers, tués; Mrs. de Prassin & de Vaudray, fort blessés; Mr. de Fourbin blessé; Mr. de Vendôme a eu deux coups sur lui sans danger; son Capitaine des Gardes & deux Valets de Chambre tués à ses côtés. Ce sont les ennemis qui nous ont attaqués le 16. entre Cassano sur l'Adda & Gnadell, tirant vers Cresmes : les ennemis se sont retirés à Treviglio.

Comme ce sont les premières nouvelles que l'on reçoit de ce combat, j'en pourrai parler le mois prochain positivement, & en faire un détail plus précis.

*Bataille en
Hongrie.*

Les avis d'Allemagne portent que le Général Herbeville a battu l'Armée des Mécontens, commandée par le Prince de Ragotzki; mais comme ces avis méritent confirmation, & que l'on n'en fait aucune particularité, je renvoie au mois prochain d'en parler.

TABLE

DES ARTICLES.

Du mois de Septembre 1705.

ARTICLE I. Espagne & Portugal.	Page 155
ARTICLE II. France.	161
<i>Critique de la Lettre Pastorale.</i>	163
ARTICLE III. Italie.	170
<i>Ordonnance du Prince Eugene de Savoie.</i>	173
ARTICLE IV. Suisse.	180
ARTICLE V. Allemagne.	196
ARTICLE VI. Pologne.	201
ARTICLE VII. Isles Britanniques.	206
<i>Lettre écrite d'Edimbourg le 5. Août 1705.</i>	208
ARTICLE VIII. Hollande, & Pays-Bas.	213
<i>Lettre écrite à l'Auteur de cet Ouvrage.</i>	Ibid.
ARTICLE IX. Naissances, Mariages & Morts <i>des personnes illustres.</i>	220

